

HAÏTI

COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°16

Du 16 au 30 juin 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

SOMMAIRE

3	Le Mot du Ministre
4	Participation d'Haïti à la 55 ^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains
7	Points forts de l'intervention du Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
8	Résolutions adoptées par l'Assemblée générale
17	Rencontres bilatérales tenues par le Chancelier haïtien
23	Le Chargé d'Affaires a.i. des États-Unis d'Amérique en visite à la Chancellerie
24	Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, en mission officielle à Londres
25	Le CPT reçoit María Isabel Salvador en fin de mission en Haïti
26	La Colombie, le Brésil et Cuba favorables à un partenariat technique et scientifique en vue de dynamiser le secteur agricole haïtien
27	Khaled El Enany, candidat à l'UNESCO, mêle diplomatie culturelle et campagne en Haïti
30	Communiqué : Élection de l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Haïti en Colombie et Concurrent en Equateur, S.E.M Lesly David, au poste de Secrétaire permanent du Système économique latino-américain et caribéen (SELA)
31	Participation du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes à la 31 ^e Edition de Livres en folie
33	Cérémonie de remise des diplômes de la IV ^e promotion des gradués de l'Académie diplomatique Jean Price-Mars du MAE
36	Discours du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à l'occasion de la cérémonie de graduation de la promotion 2023-2025 de l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars
39	Rapport d'activités de l'Ambassade de la République d'Haïti au Brésil
41	Haïti à l'honneur au Vatican où une commémoration historique a scellé les 165 ans de relations diplomatiques et spirituelles
43	Participation d'Haïti à la 44 ^e conférence plénière de la FAO tenue à Rome, Italie: le Ministre Vernet Joseph et l'Ambassadeur Gandy Thomas à pied d'œuvre

LE MOT DU MINISTRE



J'ai toujours insisté, en ces moments de grandes incertitudes, sur la nécessité pour notre politique extérieure de s'appuyer sur des ressources humaines qualifiées capables de s'élever à la hauteur des défis et des responsabilités de la conjoncture. C'est ainsi que la formation des cadres pour le renouvellement efficace du personnel diplomatique haïtien constitue un des piliers de la stratégie « réaliser en quinze mois pour le Ministère des Affaires Etrangères, ce qui devait être fait en quinze ans ».

Tout ceci permet de comprendre l'étendue de la satisfaction générée par la cérémonie de graduation le 20 juin, des 28 étudiants de la promotion Hannibal Price au terme de deux années d'études à

l'Académie Diplomatique Jean Price Mars. Un cycle particulièrement long, mais qui a permis en plus d'un curriculum académique rigoureux, d'imprégner ces jeunes diplomates des valeurs humaines, déontologiques et professionnelles nécessaires à la réussite du travail diplomatique.

À l'équipe de l'Académie Diplomatique Jean Price Mars (ADJPM) et à tous ceux dont le dévouement exceptionnel, la constance de l'engagement, la compétence éprouvée et la conscience professionnelle ont concouru à cette réussite, je présente mes remerciements. Leur travail permet d'avancer résolument vers l'objectif de mettre fin à l'improvisation et l'amateurisme pour arriver finalement à inscrire la diplomatie dans notre culture et pratique administrative comme un métier spécialisé nécessitant de solides formations académiques appelées à se consolider progressivement dans la durée au contact de l'expérience.

Du reste, un vieux dicton nous apprend qu'une bonne nouvelle ne vient jamais seule. C'est comme pour respecter cette loi des séries que vous allez aussi découvrir dans ce numéro d'autres informations très réjouissantes pour le pays et pour le Ministère des Affaires Etrangères en particulier. C'est le cas par exemple de l'élection le 16 juin de l'Ambassadeur Lesly DAVID au poste de Secrétaire Exécutif du Système Economique Latinoaméricain (SELA) pour un mandat de quatre années.

Par ailleurs, les Juristes Docteur Vogly Pongnon et Madame Lise Helda Christelle St-Natus Cave, ont été élus respectivement membre du Comité Juridique Interaméricain pour la période 2026-2028 et membre du Centre d'Études de la Justice des Amériques (CEJA) de l'Organisation des États Américains (OEA), pour la période 2026-2029, lors des élections tenues dans le cadre de la 55ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'OEA à Saint John (Antigua-et Barbuda).

Je renouvelle mes félicitations à ces professionnels qui vont faire valoir l'expertise nationale sur la scène régionale et je salue avec un profond respect le travail discret et laborieux de l'équipe du Ministère des Affaires Etrangères qui était chargée de la présentation et de la promotion de ces dossiers de candidature.

Bonne lecture!

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes



22-27 JUIN 2025

Participation d'Haïti à la 55^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains



Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a conduit la délégation haïtienne qui a participé à la 55^e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) tenue à St. John's, Antigua-et-Barbuda, du 25 au 27 juin 2025. L'Assemblée générale de l'OEA constitue un rendez-vous diplomatique majeur pour les États membres de l'Organisation hémisphérique.

Cette 55^e Session ordinaire s'est réunie sur le thème « Construire des économies résilientes et inclusives dans les Amériques », ce qui traduit une volonté partagée de promouvoir une croissance équilibrée et durable, facteur essentiel du développement, de la

réduction de la pauvreté et des inégalités au niveau de l'Hémisphère. Elle revêt une importance particulière, en raison des défis complexes auxquels la région est confrontée ainsi que des opportunités offertes par les avancées technologiques et la coopération multilatérale. Elle se tient dans un contexte international marqué par des mutations géopolitiques majeures et des perspectives de nouvelles alliances stratégiques.

A un moment où la République d'Haïti continue de s'enliser dans une crise sécuritaire et humanitaire très complexe, la participation active du Chancelier haïtien à cet événement hémisphérique lui a permis de poursuivre ses démarches visant le renforcement et la dynamisation des relations du pays avec

»»» suite page 5

»»»» suite de la page 4

l'ensemble de ses partenaires de la région en vue de mobiliser la contribution de ces derniers à une solution viable et durable à cette crise qui a trop duré. Par ailleurs, l'élection récente de Monsieur Albert Ramdin, ancien Ministre des Affaires étrangères du Suriname au poste de Secrétaire général de l'OEA, ouvre une nouvelle fenêtre vers la redynamisation de l'Organisation avec la promesse de plus d'inclusion et de diversité en son sein.

Globalement, les dirigeants du continent ont reconnu la nécessité d'œuvrer collectivement davantage à la consolidation des principes démocratiques, à la promotion et au respect des droits humains et à la mise en œuvre d'initiatives innovantes en faveur d'un développement durable et inclusif, en adéquation avec les défis contemporains. Ils ont également reconnu l'importance de renforcer le dialogue politique et la coopération régionale, en favorisant des échanges constructifs entre les États membres, la société civile et les autres acteurs concernés, afin de pouvoir apporter des réponses concertées et efficaces aux problèmes communs.

Au cours de la session, les Ministres des Affaires étrangères et délégués ont discuté de manière approfondie des défis et enjeux majeurs de l'environnement géopolitique et stratégique global pour les États et les peuples de l'Hémisphère, tels que la sécurité, la criminalité transnationale, les inégalités socioéconomiques, les changements climatiques et le développement durable. Ils ont aussi planché sur l'élection des membres des différents organes et structures de l'OEA, ainsi que sur la question de la réforme de l'organisation.

La délégation haïtienne a exprimé la position officielle du pouvoir de transition, c'est-à-dire du Conseil présidentiel et du Gouvernement de transition, sur les différents points de l'ordre

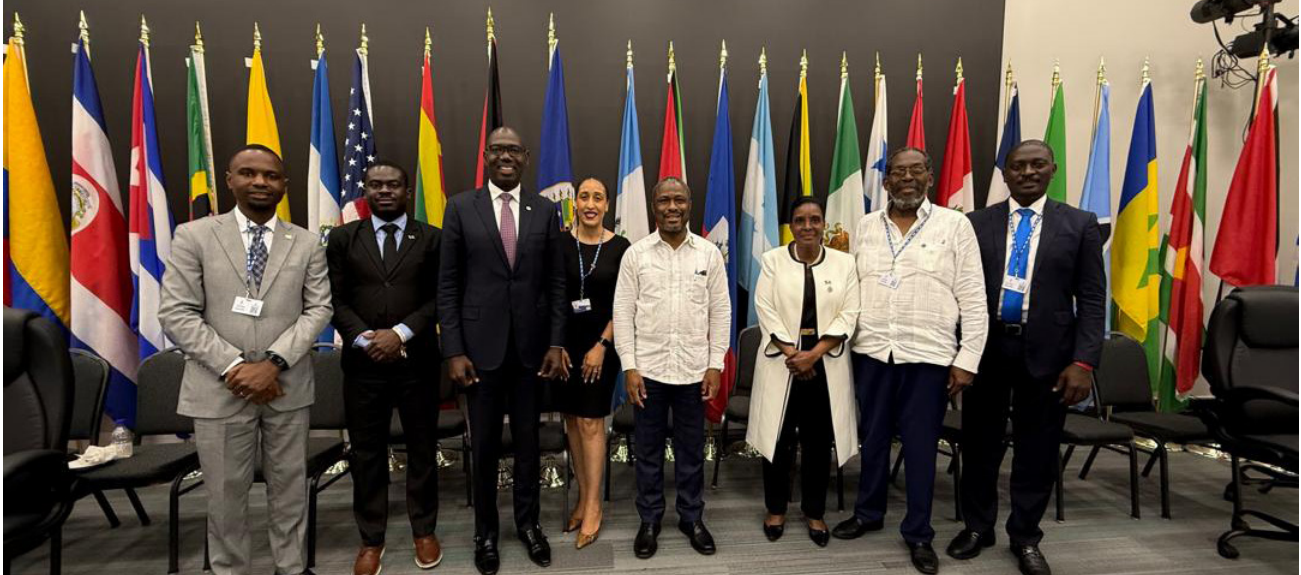
du jour, en mettant l'emphasis sur la question de la sécurité en Haïti. Elle a également mis en lumière les efforts déployés par les différentes instances de l'Etat pour tenir les engagements d'Haïti au regard de la Charte de Bogotà créant l'OEA. Elle en a profité pour faire l'écho de l'angoisse du peuple haïtien face à l'aggravation de la crise sécuritaire qui l'assaille, tout en sollicitant le soutien de l'organisation aux efforts nationaux visant à la surmonter et à paver la voie à la stabilisation sociopolitique et au développement du pays. En plus des échanges et discussions en plénière sur la situation au niveau de l'Hémisphère, en particulier dans certains pays comme Haïti, les évolutions géopolitiques et stratégiques globales, ainsi que la réforme de l'OEA, il y a lieu de souligner les moments suivants de l'Assemblée générale :

1) Au cours de la séance plénière du 26 juin 2025, tous les Chefs de délégation ont consacré une bonne partie de leurs interventions à exprimer leur solidarité avec Haïti et affirmer leur volonté d'apporter un appui concret et urgent au processus de rétablissement d'un climat sécuritaire et humanitaire dans le pays. Ils ont insisté sur l'impératif, non seulement de soulager la souffrance des populations les plus vulnérables, mais aussi de créer les conditions nécessaires à l'organisation du référendum constitutionnel et des élections générales en vue du renouvellement du personnel politique et du retour à l'ordre constitutionnel.

Le vendredi 27 juin 2025, l'Assemblée Générale de l'OEA a examiné, puis adopté par acclamation un projet de résolution présenté par Haïti, appelant à la mise en œuvre urgente de solutions concrètes à la grave crise institutionnelle et sécuritaire que connaît le pays. Il importe de rappeler que ce projet de résolution a été coparrainé par les États-Unis d'Amérique et la République Dominicaine.

»»»» suite page 6

»»» suite de la page 5



Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, dirige la délégation haïtienne, à la 55e Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA)

Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, s'est félicité de l'adoption par l'Assemblée générale de l'OEA de cette résolution dont l'objectif principal consiste à mettre en œuvre un plan d'action globale centré sur les priorités définies par les autorités haïtiennes, tout en posant les fondements d'un partenariat renforcé avec les partenaires régionaux et internationaux d'Haïti. En résumé, la résolution :

- Demande à l'OEA et aux États de la région de « soutenir le travail mené par les autorités haïtiennes pour rétablir l'ordre public », et d'intensifier leurs efforts, à travers des actions concrètes, pour contribuer au renforcement des capacités des forces de sécurité nationales haïtiennes et de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) ;
- Charge le Secrétaire général de poursuivre les efforts visant à mobiliser des ressources nécessaires pour aider à la résolution de la crise en s'alignant sur les priorités définies par les autorités haïtiennes, et d'envisager la convocation d'une conférence internationale de bailleurs en faveur d'Haïti.

Sur la base de cette résolution, le Secrétaire Général de l'OEA, Monsieur Albert Ramdin, devra effectuer prochainement une visite de travail en Haïti. Il a ainsi invité le Ministre

Jean-Baptiste à effectuer une visite de travail à Washington.

Tout en remerciant tous les partenaires et amis d'Haïti pour leur soutien à la résolution, le Chancelier haïtien les a invités à passer à l'action sans tarder afin de mettre en œuvre, conjointement avec le gouvernement haïtien, les engagements qui y sont contenus pour contribuer le plus rapidement possible au rétablissement de la sécurité publique et à la restauration de l'ordre institutionnel et démocratique en Haïti par la voie des urnes.

Par la suite, il y a eu une réunion spéciale consacrée à la préparation du dixième Sommet des Amériques qui aura lieu, à Punta Cana, en République Dominicaine le 5 décembre 2025.

Au cours de cette réunion spéciale à laquelle ont participé tous les Chefs de délégation, il a été présenté, pour discussion, un projet de déclaration intitulé « Projet de déclaration de Punta Cana », proposé par le Gouvernement de la République Dominicaine et qui sera adopté par les Chefs d'État au cours du sommet qui se déroulera sur le thème : « Construire un continent sûr, durable et fait de prospérité commune ».

10 JUIN 2025

Points forts de l'intervention du Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à la 55^e session ordinaire de l'assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Monsieur Albert Ramdin

Dans son discours de circonstance, le Chancelier haïtien a, une nouvelle fois, salué l'élection historique de Monsieur Albert Ramdin comme Secrétaire général de l'OEA, premier diplomate caribéen à occuper ce poste, ainsi que celle de Madame Laura GILL, première femme élue Secrétaire générale adjointe de l'Organisation.

En droite ligne du thème de la 55^e Session de l'Assemblée générale « Construire des économies résilientes et inclusives dans les Amériques », le Ministre en a appelé solennellement au renforcement des capacités des pays du continent à répondre, collectivement et de manière cohérente, à toutes les formes de situation d'urgence qui peuvent survenir, notamment à celles liées aux conséquences du changement climatique, aux trafics illicites, à la criminalité transnationale, aux risques élevés de famine ainsi qu'à la pauvreté extrême qui constituent autant de défis majeurs exigeant un engagement renforcé et continu à tous les niveaux et de tous les instants.

Concernant la situation d'insécurité chronique sévissant en Haïti avec toutes les conséquences désastreuses que cela entraîne sur les plans humanitaire, social, économique et politique, il a reconnu et salué le courage et la détermination de la Police Nationale et des Forces Armées d'Haïti qui ont fait montre d'un dévouement sans faille dans la poursuite de leur mission républicaine de protéger et servir.

Aux États membres et observateurs qui ont contribué au renforcement des capacités des forces de sécurité et de défense nationales, le Ministre a exprimé la reconnaissance et la gratitude du Conseil présidentiel de transition, du gouvernement et du peuple haïtiens.

Se référant à la résolution portant sur la situation en Haïti, il a sollicité l'engagement concret de tous les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux en faveur de la mise en œuvre du plan de redressement de la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti.

9-13 JUIN 2025

Résolutions adoptées par l'assemblée générale



55th OAS
GENERAL ASSEMBLY
 ANTIGUA AND BARBUDA, 2025

La 55^e Session de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains a adopté une douzaine de Résolutions sur des sujets variés, dont une porte spécifiquement sur la situation en Haïti.

1. Résolution sur la situation en Haïti

Cette Résolution (dont le texte est reproduit in extenso ci-après) appelle à la mise en œuvre urgente de solutions concrètes à la grave crise institutionnelle et sécuritaire en Haïti.

Il est important de noter que le projet de résolution, adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale, a été présenté par la Mission Permanente d'Haïti auprès de l'Organisation des États Américains, sur instruction formelle du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes conformément aux vœux du Conseil présidentiel et du gouvernement de transition. Il a été coparrainé par les États-Unis d'Amérique et la République Dominicaine et a reçu le soutien appuyé d'un certain nombre d'autres pays partenaires tels que le Canada,

le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, la Colombie, les Bahamas, la Jamaïque, Saint Kitts et Nevis.

L'ASSEMBLEE GENERALE,

RAPPELANT les principes inscrits dans la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA), en particulier l'engagement en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la protection des droits de la personne et de l'État de droit sur l'ensemble du continent américain ;

CONSIDÉRANT les crises sécuritaire, politique, économique et humanitaire en Haïti, marquées par une violence généralisée, le contrôle de certaines parties du territoire par des gangs, la corruption, la désintégration des institutions gouvernementales, les violations et les abus récurrents des droits de la personne commis à l'encontre de la population haïtienne et l'aggravation des difficultés économiques ;

AFFIRMANT que, outre les opérations militaires et policières, il est nécessaire de renforcer les institutions et de s'attaquer

»»» suite page 9

»»»» suite de la page 8

aux causes profondes de la criminalité en Haïti, y compris la pauvreté absolue, les inégalités sociales criantes et la corruption généralisée et ce, d'une manière cohérente, planifiée, coordonnée et globale, au moyen d'instruments diplomatiques, politiques, juridiques et sociaux, tout en promouvant un modèle de développement adapté aux besoins réels du pays en matière de développement ;

RECONNAISSANT les effets graves du trafic illicite d'armes à feu et du trafic de drogue dans l'exacerbation de la crise sécuritaire en Haïti ;

EXPRIMANT SA PRÉOCCUPATION face à l'instabilité généralisée, à la violence aveugle et croissante des gangs et au fait qu'ils menacent de renverser le gouvernement de transition, ainsi qu'à l'aggravation de la crise humanitaire et sécuritaire, qui entravent le retour à la gouvernance démocratique et à l'ordre constitutionnel et qui font obstacle au développement social et économique à long terme ainsi qu'à la pleine jouissance des droits de la personne et des libertés fondamentales par le peuple haïtien ;

SOULIGNANT la nécessité de renforcer, par l'intermédiaire de l'OEA, le soutien de la région des Amériques au rétablissement de la sécurité, de la stabilité, de la gouvernance et de l'ordre constitutionnel en Haïti, dans le plein respect de la Charte de l'Organisation et des mandats existants ;

RAPPELANT les résolutions AG/RES. 3007 (LIII-O/23) et AG/RES. 3023 (LIV-O/24), qui réitérent l'engagement des États membres en faveur d'un soutien au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Haïti et appellent à une coordination et à une collaboration accrues à l'échelle continentale pour faire face immédiatement à la crise multidimensionnelle en Haïti ;

RAPPELANT ÉGALEMENT les résolutions CP/RES. 1214 (2414/23) et CP/RES. 1237

(2469/23), qui portent création du Groupe de travail du Conseil permanent sur Haïti, chargé de faciliter le soutien international à la tenue d'élections libres et justes et qui recueillent et réaffirment les mandats de l'OEA en ce qui concerne le soutien à Haïti ;

PRENANT NOTE du colloque qui s'est tenu au siège du Secrétariat général de l'OEA le 22 mai 2025 et a été organisé par le Secrétariat général et le gouvernement de transition d'Haïti, intitulé « Trouver des solutions urgentes à la crise de sécurité en Haïti », dont le résumé (CP/INF.10597/25) a été présenté par la représentante permanente d'Haïti au Conseil permanent à sa séance ordinaire du 4 juin 2025 ;

RECONNAISSANT que le programme « Efforts de sécurité et réponse intégrée et unifiée pour une société résiliente en Haïti » (SECURE-Haiti, sigle en anglais) constitue une plateforme de coopération technique globale créée par le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'OEA afin d'acheminer de manière structurée l'aide institutionnelle à la sécurité en Haïti, conformément aux mandats existants et à la Charte de l'OEA ;

RECONNAISSANT les efforts continus des Nations Unies pour soutenir la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti, établie par les résolutions 2699 (2023) et 2751 (2024) du Conseil de sécurité des Nations Unies, de même que les efforts du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ;

PRENANT NOTE de la réunion multilatérale organisée par l'OEA et les gouvernements d'Haïti et du Kenya, tenue le 21 juin 2024 au siège du Secrétariat général, qui a rassemblé d'anciens représentants spéciaux des Nations Unies pour Haïti et des représentants des États membres de l'OEA ;

SOULIGNANT la nécessité urgente d'une

»»»» suite page 10

»»»» suite de la page 9

action coordonnée ainsi que d'un soutien supplémentaire aux forces de sécurité nationales haïtiennes et à la MMAS afin d'accroître leur efficacité ; et

EXPRIMANT SA PRÉOCCUPATION face au nombre alarmant de décès et d'actes de violence sexuelle systémique, ainsi qu'à la forte exposition des enfants et des adolescents à cette dynamique violente, compte tenu du fait que nombre d'entre eux sont recrutés par des organisations criminelles et éprouvent de sérieuses difficultés à les quitter en raison du manque de ressources et de mécanismes de protection adéquats, ce qui perpétue le cycle de la violence, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale ;

DÉCIDE :

1. D'appeler d'urgence à une coordination efficace de la coopération interaméricaine et internationale en Haïti entre les acteurs multilatéraux, régionaux et bilatéraux afin de répondre de manière cohérente et soutenue aux grands défis auxquels fait face le peuple haïtien.
2. D'exhorter les États membres à intensifier d'urgence leurs efforts pour mettre en œuvre des solutions concrètes et efficaces à la grave crise sécuritaire, politique et humanitaire en Haïti dans le cadre de la Charte de l'OEA.
3. De soutenir le travail mené par les autorités haïtiennes pour rétablir l'ordre public, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres et justes.
4. D'inviter instamment les États membres à soutenir, en fonction de leurs capacités, la MMAS en Haïti, y compris par le biais du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, et à s'engager à renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles des forces de sécurité nationales haïtiennes par des

contributions matérielles et en nature, par le biais des mécanismes existants, y compris le programme SECURE-Haiti.

5. De s'attaquer à l'implication inquiétante des enfants et des adolescents dans les gangs au moyen de l'établissement d'offres éducatives et socioéconomiques, en particulier dans les zones marginalisées.

6. D'exprimer sa préoccupation quant aux effets disproportionnés de la violence généralisée et de la crise multidimensionnelle en Haïti sur les femmes, les filles et les adolescentes, y compris l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de réaffirmer l'engagement des États membres en faveur de la protection de leurs droits, de la prévention de cette violence et de la promotion de réponses centrées sur les victimes, conformément aux principes du droit international en matière de droits de la personne et aux engagements respectifs pris dans le cadre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention de Belém do Pará) 1/2/3/.

7. D'appeler les États membres et les observateurs permanents, qui ne l'ont pas encore fait et sont en position de le faire, conformément à leur législation nationale, à envisager la possibilité de fournir à Haïti une aide coordonnée en matière humanitaire, électorale et sécuritaire conformément à la Charte de l'OEA et aux principes qui y sont énoncés.

8. De réaffirmer le mandat donné au Secrétariat général pour soutenir les institutions haïtiennes conformément au vœu de la résolution CP/RES. 1237 (2469/23), et de souligner qu'il importe de renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, l'intégrité des frontières, la police de proximité ainsi que l'organisation d'élections et la promotion de la réforme judiciaire.

»»»» suite page 11

»»»» suite de la page 10

9. D'appeler les États membres à mettre en œuvre les résolutions 2645 (2022), 2653 (2022) et 2700 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies et à promouvoir le contrôle des armes, les échanges en matière de renseignement et les mesures de contrôle douanier afin d'endiguer le flux d'armes illégales et de ressources financières vers les gangs, et d'appeler les États parties à mettre en œuvre la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes et le Traité sur le commerce des armes.

10. De promouvoir le renforcement des institutions de l'État de droit en Haïti au moyen d'une participation active de la Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA) et, avec la coopération internationale, de soutenir l'application des recommandations issues du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC), contenues dans le « Rapport relatif à l'application par la République d'Haïti des dispositions de la Convention sélectionnées en vue de leur analyse au cours des deuxième et cinquième cycles » (SG/MESICIC/doc.538/18 rev. 4), adopté le 14 mars 2019, qui reconnaît que la réforme du secteur de la justice et la lutte contre la corruption sont essentielles pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et favoriser la stabilité à long terme en Haïti.

11. D'encourager le Secrétariat général, par l'intermédiaire du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle et en coordination avec l'Organisation interaméricaine de défense (JID), à faire appel aux compétences spécialisées de son personnel et, dans la mesure du possible, à utiliser les programmes de sécurité existants pour apporter un soutien à Haïti, ainsi qu'à solliciter la collaboration de la JID et du Collège interaméricain de défense pour fournir des services consultatifs, des formations et l'accès à des séminaires et forums spécialisés

à l'intention des forces de sécurité haïtiennes et des membres de la MMAS.

12. De demander au Conseil permanent de superviser la mise en œuvre de la présente résolution, de faire rapport en temps utile sur les mesures prises et d'examiner les progrès accomplis lors de sessions futures de l'Assemblée générale.

13. De demander au Secrétaire général d'élaborer, en consultation avec le gouvernement d'Haïti, le BINUH et la MMAS et dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'adoption de la présente résolution, un plan d'action global concernant l'appui de l'OEA aux autorités haïtiennes en matière de sécurité multidimensionnelle, d'aide humanitaire, de formation d'un consensus politique et de tenue d'élections libres et justes, en y décrivant dans le détail les structures disponibles, les mandats existants, les échéances, le financement requis, les indicateurs de résultat et les stratégies prioritaires en matière de développement dans le but de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, des inégalités, du chômage et de la criminalité en Haïti.

14. De charger le Secrétaire général de soumettre le plan d'action global à l'examen du Conseil permanent dans les trente (30) jours suivant son élaboration.

15. De demander au Secrétaire général d'inclure dans le plan d'action des efforts visant à mobiliser des ressources alignées sur les priorités haïtiennes pour financer les mandats, les programmes et les activités de l'OEA en Haïti, y compris la participation de l'Organisation à la convocation d'une conférence internationale de bailleurs.

16. De reconnaître le rôle renforcé de l'OEA en Haïti, dans le cadre de la Charte de l'OEA et des mandats actuels, et d'inviter instamment les États membres à intensifier le dialogue diplomatique avec le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations Unies pour soutenir une réponse rapide à la demande

»»»» suite page 12

»»»» suite de la page 11

immédiate d'Haïti concernant une aide accrue en matière de sécurité, et à envisager toutes les possibilités dont disposent les Nations Unies en matière de paix et de stabilisation, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, y compris les propositions de la lettre du secrétaire général de cette organisation en date du 24 février 2025, contenues dans le document S/2025/122 du Conseil de sécurité du 27 février 2025.

17. De demeurer saisi de la question et de rester engagé, conjointement avec le peuple haïtien, dans la recherche d'une solution à la crise multidimensionnelle en Haïti jusqu'à son règlement et jusqu'au rétablissement de la sécurité multidimensionnelle et des institutions démocratiques dans le pays.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Le Paraguay interprète le terme « genre » dans ce document et dans tous les documents adoptés par cette Assemblée générale exclusivement en fonction du sexe biologique des individus soit un homme ou une femme.

2. La République argentine condamne résolument toute forme de violence, quelle qu'en soit la victime, sans discrimination. Par « genre », nous entendons les engagements souscrits de bonne foi dans la Convention de Belem do Pará, où ce terme désigne la femme. L'Argentine est signataire du Statut de Rome qui précise que par « genre », on entend les deux sexes, masculin et féminin.

3. Les États-Unis soulignent l'importance d'utiliser une terminologie précise et axée sur les victimes lorsque l'on aborde la question de la violence en Haïti, en particulier dans le contexte actuel de services ciblés et systémiques. Nous privilégions donc l'utilisation de l'expression « violence à l'égard des femmes et des filles » et, le cas échéant, « violence à l'égard des femmes, des filles et des enfants » au lieu de l'expression plus large et plus vague « violence fondée sur le genre ».

2. Résolution appelant à encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré

Cette résolution vise à encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré, en réaffirmant l'importance stratégique du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) comme organe moteur de la coopération régionale. Elle entérine les déclarations et plans d'action adoptés lors de récentes réunions ministérielles sectorielles, notamment :

- La Déclaration de Bogota sur l'avenir du travail
- La Déclaration sur l'intelligence artificielle, et
- La Déclaration de l'Équateur sur le tourisme patrimonial, qui fixent des lignes directrices concrètes pour un développement durable, inclusif et technologique.

Elle réaffirme les mandats existants du CIDI, appuie la mise en œuvre du plan de travail adopté pour son renforcement, et prolonge le mandat du mécanisme informel de consultation chargé de faciliter sa mise en œuvre. Elle appelle à célébrer, en 2026, le trentième anniversaire de la création du CIDI à travers une campagne de sensibilisation, sans impact sur le budget ordinaire de l'Organisation.

Le texte salue également les offres de certains pays membres pour accueillir de futures réunions sectorielles entre 2025 et 2028, et souligne l'importance de maintenir un calendrier coordonné d'activités ministérielles dans le cadre du cycle triennal. Enfin, il insiste sur la nécessité d'assurer un suivi rigoureux du processus, tout en précisant que la mise en œuvre effective des engagements dépendra des ressources disponibles dans le programme-budget de l'OEA et à travers les contributions complémentaires.

3. Résolution relative à la commémoration, à l'échelle continentale, du 250e anniversaire de la déclaration d'indépendance des

»»»» suite page 13

»»»» suite de la page 12

États-Unis d'Amérique

Cette résolution vise à organiser en 2026, sous l'égide de l'OEA, des activités commémoratives du 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique. Cette déclaration, adoptée en 1776, est reconnue comme l'une des premières expressions officielles des idéaux républicains dans les Amériques et une source d'inspiration pour les mouvements d'indépendance à travers le continent.

La résolution inscrit cette initiative dans une perspective historique et interaméricaine élargie, en soulignant sa coïncidence symbolique avec le bicentenaire du Congrès de Panama. Le Congrès de Panama, convoqué en 1826 par Simón Bolívar, constitue un événement fondateur du régionalisme latino-américain.

L'OEA affirme sa volonté de participer activement à cette commémoration en organisant des activités à caractère culturel, éducatif et symbolique, sans incidence financière sur son budget ordinaire, en s'appuyant sur des contributions volontaires. Parmi les activités proposées figurent des débats sur les traditions démocratiques du continent, des expositions artistiques autour des valeurs de liberté, des dialogues intergénérationnels sur la démocratie et la coopération régionale, ainsi que des gestes symboliques tels que la plantation d'arbres ou des dédicaces officielles, notamment au siège de l'OEA ou en coordination avec le Panama qui accueillera l'Assemblée générale en 2026.

Tous les États membres et observateurs permanents sont invités à participer à ces efforts de mémoire. La résolution appelle également à la mobilisation de la société civile, des artistes, des universitaires et des jeunes dans cette célébration commune, afin de renforcer le dialogue culturel et la conscience historique des valeurs démocratiques qui

fondent l'identité interaméricaine.

4. Résolution relative à la commémoration, à l'OEA, de la semaine de la langue espagnole

Cette résolution consacre officiellement, au sein de l'Organisation des États américains (OEA), une « Semaine de la langue espagnole » à célébrer chaque année au cours mois d'avril, en référence à la date du 23 avril choisie par l'Organisation des Nations Unies pour honorer cette langue. Elle rappelle que l'espagnol est l'une des quatre langues officielles de l'OEA et constitue un vecteur essentiel de cohésion, de diversité culturelle et d'intégration régionale dans les Amériques.

La Résolution souligne la valeur historique, littéraire, artistique et scientifique de la langue espagnole, ainsi que son rôle dans le dialogue interaméricain et les échanges diplomatiques, universitaires et culturels. L'Assemblée générale reconnaît les efforts consentis par l'organisation hémisphérique en matière de formation linguistique à l'intention de son personnel et dans les pays non hispanophones. Elle loue également l'initiative dénommée « *Círculo Ñ de Amistad del Idioma Español* », espace collectif créé par plusieurs Missions permanentes pour promouvoir et valoriser la langue de Cervantès.

A travers ce texte, l'Assemblée invite les États membres et les observateurs permanents à organiser des activités culturelles et éducatives durant la semaine du 23 avril, notamment à la Bibliothèque Colomb, au Musée d'art des Amériques et à la Galerie des héroïnes et des héros, et recommande l'inscription de cette célébration à l'ordre du jour annuel du Conseil permanent. La résolution précise que toutes ces initiatives devront se dérouler sans incidence financière sur le budget ordinaire de l'OEA.

5. Résolution concernant la commé-

»»»» suite page 14

»»»» suite de la page 13

moration du bicentenaire de l'indépendance de la République orientale de l'Uruguay : « croisade libératrice » et « déclaration d'indépendance de la province orientale »

Cette résolution vise à commémorer, au sein de l'Organisation des États américains, le bicentenaire de la Déclaration d'indépendance de la province orientale, aujourd'hui République orientale de l'Uruguay, proclamée le 25 août 1825. Elle rappelle l'influence des idéaux de liberté, de démocratie et de républicanisme qui ont traversé les Amériques aux XVIIIe et XIXe siècles et ont inspiré les mouvements d'émancipation dans la région.

Le texte souligne que les événements qui ont ponctué l'histoire de l'Uruguay, notamment la Croisade libératrice et les trois lois fondamentales adoptées lors du Congrès de Floride, sont profondément liés aux quatre piliers de l'OEA : démocratie, droits humains, sécurité et développement. La résolution affirme que cette célébration renforce la mémoire collective des luttes pour l'indépendance, les valeurs fondamentales de justice, d'égalité et de liberté et l'esprit d'intégration régionale.

Elle proclame officiellement le 25 août 2025 comme journée commémorative du 200ème anniversaire de la déclaration de l'indépendance de l'Uruguay, et invite les États membres et observateurs permanents à soutenir les initiatives culturelles et symboliques organisées à cette occasion en coordination avec le Secrétariat général.

6. Résolution relative à la commémoration du bicentenaire de l'indépendance de la Bolivie

Cette résolution vise à commémorer, au sein de l'Organisation des États Américains, le bicentenaire de l'indépendance de

l'État plurinational de Bolivie. Elle rappelle l'importance historique des luttes pour la liberté, depuis les révolutions de 1809 jusqu'à la création officielle de la Bolivie en 1825, ainsi que les efforts constitutionnels et politiques qui ont consolidé cette nation sud-américaine. Par cette résolution, l'Assemblée générale de l'OEA décide d'honorer cet anniversaire. Elle invite le Secrétaire général à participer aux célébrations en organisant une exposition culturelle en collaboration avec le Musée d'art des Amériques et en encourageant la promotion de l'histoire et de la culture boliviennes auprès des États membres, tout en soulignant la reconnaissance internationale du parcours de la Bolivie et de ses progrès en matière de protection des droits des peuples autochtones.

7. Résolution portant sur la commémoration du bicentenaire du Congrès amphictyonique de Panama

Cette résolution propose de déclarer l'année 2026 « Année de commémoration du bicentenaire du Congrès amphictyonique de Panama », soulignant le rôle pionnier de ce congrès (tenu entre 1824 et 1826) dans l'instauration d'un cadre de coopération, de paix et d'intégration entre les nations américaines, au fondement système interaméricain actuel.

Elle invite les États membres et observateurs à organiser des activités commémoratives, culturelles et académiques pour valoriser cet héritage diplomatique, en mobilisant des ressources volontaires sans affecter le budget ordinaire de l'OEA, et demande au Secrétariat général, en collaboration avec la Bibliothèque Colomb, de promouvoir la diffusion des documents historiques afférents à cet événement fondateur.

8. Résolution : Constitution d'une commission de vérification des pouvoirs des organes, organismes et entités intergouvernementaux de l'Organisation

»»»» suite page 15

»»»» suite de la page 14

des États Américains

Cette résolution propose la création d'une Commission permanente chargée de vérifier les pouvoirs des délégations des États membres auprès des organes intergouvernementaux de l'Organisation des États Américains, afin de renforcer la cohésion, la légitimité et la transparence institutionnelle. Il importe de rappeler que ce mécanisme, qui n'affecte pas la souveraineté des États membres ni les prérogatives de l'Assemblée générale, prend effet immédiatement après son adoption.

9. Résolution portant sur la mise en place d'un mécanisme de gestion des mandats

Cette résolution réaffirme l'importance des mandats adoptés par l'Assemblée générale de l'OEA, notamment ceux liés aux piliers stratégiques que sont le développement, la démocratie, les droits de la personne et la sécurité, tout en tenant compte des contraintes financières actuelles. Elle prévoit la mise en place d'un mécanisme de gestion des mandats sous la supervision du Conseil permanent. Elle précise enfin que l'allocation des ressources devra privilégier les mandats alignés sur les priorités institutionnelles et que les mandats non financés pourront être réexaminés ou invalidés.

10. Résolution portant sur la reconnaissance de la contribution du Pape François à la promotion des valeurs interaméricaines

Cette résolution rend hommage au Pape François, soulignant son leadership moral et ses contributions majeures aux valeurs fondamentales des Amériques, notamment la justice sociale, l'égalité, la dignité humaine, la protection de l'environnement et la promotion du dialogue pour la paix. Elle propose l'organisation d'un forum commémoratif en collaboration avec les États membres, et prévoit de transmettre ce témoignage

de gratitude au Saint-Siège, affirmant ainsi l'importance et l'impact durable du message du défunt Pape argentin sur les peuples du continent.

11. Résolution appelant à apporter une réponse à la crise aiguë de santé mentale dans les Amériques

Cette résolution reconnaît l'urgence de mettre en œuvre des mesures pour surmonter la crise de santé mentale qui affecte les Amériques, tout en soulignant l'importance du droit à la santé mentale, notamment pour les enfants et adolescents, et en reconnaissant les impacts sociaux, économiques et sanitaires liés à cette problématique.

La résolution exhorte les États membres à renforcer leurs efforts financiers en la matière et à soutenir l'OPS. Elle prévoit la création d'un groupe de travail interaméricain chargé d'élaborer un plan d'action régional, promeut un fonds régional pour financer les initiatives dans le domaine de la santé mentale, et institue la deuxième semaine d'octobre comme semaine interaméricaine de la santé mentale, tout en appelant à assurer un suivi régulier des progrès accomplis par le Secrétariat général et le Conseil permanent.

12. Résolution portant sur le financement du programme-budget 2026 de l'organisation et convoquant une session extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrée à l'examen et à l'approbation du programme-budget 2026

Cette résolution, convenue par le Conseil permanent, rappelle que l'Assemblée générale a la compétence d'approuver le programme-budget de l'OEA et de fixer les quotes-parts des États membres. Compte tenu de la récente prise de fonction du nouveau Secrétaire général et de la nécessité d'évaluer les capacités du Secrétariat général, elle propose de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée

»»»» suite page 16

»»» suite de la page 15



générale, le 15 octobre 2025, pour approuver le programme-budget 2026 incluant les coûts des mandats.

Cette résolution fixe les quotes-parts pour 2026 à 92,5 millions de dollars américains, confirme la méthode de calcul des quotes-parts jusqu'en 2028 et souligne la nécessité d'augmenter les réserves financières de l'Organisation. Elle charge également le Secrétariat général de chercher à mobiliser des ressources, de présenter un rapport sur les coûts des mandats approuvés lors de la session ordinaire et de proposer des mesures pour encourager le paiement régulier des quotes-parts.

13. Résolution sur la modification de l'article 32.1 du statut de l'Organisation interaméricaine de défense concernant le siège de cet organe

Cette résolution propose de modifier l'article 32.1 du Statut de la Junte Interaméricaine de Défense (JID) pour remplacer l'adresse actuelle du siège (« Casa del Soldado » au 2600 16th Street NW par une nouvelle localisation, soit l'intégralité du troisième étage de l'immeuble situé au 1889 F Street NW, Washington, D.C. Cette décision vise à préserver le statut institutionnel de la JID tout en répondant aux besoins tant de celle-ci que du Secrétariat général de l'OEA.

La JID conserve ainsi son statut d'organisation internationale de caractère public et dotée de la personnalité juridique, selon la législation américaine. Cette modification est conforme à la résolution budgétaire adoptée en 2024, et nécessite l'approbation de l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil permanent.

Elections aux postes bientôt vacants dans certains organes de l'OEA

La cinquante-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée Générale était aussi l'occasion de renouveler, à travers des élections, les membres des organes dont les mandats expireront le 31 décembre 2025. Cette démarche concernait notamment la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le Comité juridique interaméricain, le Tribunal administratif, le Comité d'audit et le Centre d'études de la justice des Amériques, conformément à leurs statuts et règlements.

Il convient de souligner que les candidats haïtiens, Monsieur Vogly Nahum PONGNON (PhD) et Madame Lise Hilda Christelle St-Natus CAVÉ, aux postes respectifs de membre du Comité juridique interaméricain et du Centre d'études de la justice des Amériques ont été élus.

25-27 JUIN 2025

Rencontres bilatérales tenues par le Chancelier haïtien



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Monsieur Albert Ramdin

En marge de la 55^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA), le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a tenu un ensemble de rencontres bilatérales avec certains de ses homologues de l'Hémisphère, au cours desquelles il a plaidé pour le déploiement d'un vaste mouvement de solidarité continentale en vue de contribuer à des réponses urgentes à la crise sécuritaire et humanitaire à laquelle Haïti fait face.

1. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Monsieur Albert Ramdin

Le mercredi 25 juin 2025, le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a eu une fructueuse réunion de travail avec le Secrétaire général de l'OEA, M. Albert Ramdin.

Au cours de la rencontre, le Chancelier et le Secrétaire général de l'OEA ont discuté de mesures stratégiques et concrètes visant à apporter des solutions urgentes et efficaces à la crise sécuritaire et humanitaire qui sévit en

Haïti. Plus spécifiquement, ils ont convenu de la nécessité d'élaborer, dans les prochains jours, un plan d'action global et concret axé sur les priorités définies par le pouvoir de transition. Ce plan d'action sera coordonné par les autorités haïtiennes en collaboration avec l'OEA et d'autres partenaires de la région, afin de pouvoir mieux faire face aux défis multiples posés par la crise sécuritaire et ses conséquences.

Le Secrétaire général a confirmé sa disposition à effectuer très prochainement une visite de travail en Haïti. Il en a profité pour inviter le Chancelier à se rendre à Washington à son tour, en vue de jeter les bases de cette nouvelle collaboration entre l'OEA et le Gouvernement haïtien.

2. Rencontre entre le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Sous-Secrétaire général de l'ONU pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, Monsieur Miroslav Jenča

Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Sous-secrétaire général de l'ONU pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques Miroslav Jenča, se sont entretenus le jeudi 26 juin, en marge de la première séance plénière de la 55^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA.

Cette rencontre, qui a été sollicitée par Monsieur Jenča, a porté principalement sur les questions liées au processus de rétablissement d'un climat de sécurité en Haïti. De manière spécifique, le Chancelier et Monsieur Jenča ont discuté des points suivants :

1) Session fermée sur la situation en Haïti : Monsieur Jenča a informé le Chancelier que le lundi 30 juin 2025, le Conseil de Sécurité de l'ONU organisera une session fermée pour

»»»» suite page 18

»»»» suite de la page 17



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le sous-secrétaire général de l'ONU pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, Monsieur Miroslav Jenča

échanger sur la situation en Haïti. Cette session spéciale du Conseil de Sécurité aura lieu à la demande des Présidents du Kenya, Monsieur William Ruto, et de la République Coopérative de Guyana, Monsieur Ali, qui avaient sollicité de l'appui en termes de ressources humaines et financières, conformément à la proposition du Secrétaire général des Nations Unies, appelant à des contributions des partenaires à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS).

À propos d'une éventuelle lettre du Président dominicain, Luis Abinader, appuyée par trois anciens présidents dominicains, M. Jenča a signalé que l'ONU n'a pas reçu de lettre provenant des autorités dominicaines. Cette lettre aurait été adressée de préférence aux autorités américaines.

2) Réunion du Conseil de Sécurité, le 2 juillet 2025, en vue de présenter le rapport du Secrétaire général, Monsieur Antonio GUTERRES, sur la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti. Il était prévu que le Chancelier dominicain participerait à cette rencontre pour faire valoir la position de son



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et son homologue Colombienne, Son Excellence Madame Laura Sarabia Torres

pays sur le dossier d'Haïti.

3) En dernier lieu, le Chancelier Jean-Baptiste et Monsieur Jenča ont abordé les questions liées au renouvellement du mandat du BINUH, à la transformation de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) ainsi qu'à l'organisation du referendum constitutionnel et des prochaines élections en Haïti.

3. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et son homologue de la Colombie, Madame Laura Sarabia Torres

Le jeudi 26 juin 2025, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste s'est entretenu avec son homologue de la Colombie, Son Excellence Madame Laura Sarabia Torres.

Les discussions entre les deux Chanceliers ont porté, entre autres, sur la nécessité d'entreprendre des actions conjointes tant au niveau bilatéral que multilatéral, en vue d'apporter des réponses urgentes, concrètes et durables à la crise haïtienne. Ces actions pourraient être définies à travers un plan d'action

»»»» suite page 19

»»»» suite de la page 18

élaboré et coordonné par Haïti avec l'appui de l'OEA et d'autres partenaires régionaux.

Conformément aux instructions du Président colombien, Son Excellence Monsieur Gustavo Petro, la Chancelière Torres a informé le Ministre Jean-Baptiste que la Colombie est prête à apporter tout son soutien à Haïti pour l'aider à sortir de cette crise sécuritaire et humanitaire si complexe. Elle a également souligné que le gouvernement colombien envisage d'envoyer des troupes et d'autres moyens, moyennant qu'il soit informé des besoins réels et spécifiques du Gouvernement de transition en la matière, et surtout sur la base légale du déploiement des troupes.

Ayant pris connaissance du fait que le Secrétaire Général de l'OEA, Monsieur Albert Ramdin, a invité le Chancelier Jean-Baptiste à effectuer une visite de travail à Washington pour faire avancer le dossier de l'élaboration du plan d'action visant à soutenir les efforts du gouvernement haïtien, la Chancelière colombienne s'est proposée d'accompagner le Ministre des Affaires Étrangères à Washington. Elle s'est montrée très déterminée à participer activement aux démarches visant à remobiliser les partenaires de la région en vue de contribuer à la résolution rapide de la crise haïtienne.

4. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Sous-Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Christopher T. Landau

Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et le Sous-Secrétaire d'Etat américain, Monsieur Christopher Landau ont eu, le vendredi 27 juin 2025, une fructueuse rencontre de travail.

Les échanges ont porté sur l'appui concret de l'administration américaine à la résolution de



Le Chancelier haïtien, son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Sous-Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Christopher T. LANDAU

la crise sécuritaire et humanitaire à laquelle Haïti fait face. De manière sous-jacente, les questions relatives à l'efficacité (en termes de résultats) et l'avenir de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), ainsi que les perspectives d'implication de pays membres de l'OEA et des missions ont été abordées.

A la demande insistante du Chancelier Jean-BAPTISTE, le Sous-secrétaire d'Etat lui a confié que le gouvernement américain pourrait explorer les pistes suivantes :

- Fournir un appui concret et urgent à la PNH en termes d'équipements, d'armes et de munitions pour combattre les gangs armés ;
- Contribuer à la formation spécialisée des policiers à la manipulation ou l'utilisation de matériels ou d'équipements sophistiqués ;
- Garantir la couverture aérienne nécessaire pour neutraliser les actions criminelles des gangs armés ;
- Travailler sur la possibilité de la levée de l'embargo sur les armes et munitions concernant Haïti ;

»»»» suite page 20

»»»» suite de la page 19

- Prendre les mesures nécessaires pour mettre un frein au trafic d'armes et de munitions vers Haïti en provenance des États-Unis ;
- Evaluer la demande d'Haïti relative à un moratoire en faveur des compatriotes vivant aux États-Unis et concernés par la fin du TPS et du Programme « Humanitarian parole », communément appelé « Programme Biden » ;
- Etudier la possibilité de retirer Haïti de la liste des 12 pays dont les ressortissants sont bannis d'entrée sur le territoire américain ; et,
- Soutenir les efforts du gouvernement de transition visant l'organisation du référendum constitutionnel et des élections générales en Haïti aussitôt que les conditions nécessaires seront réunies.

Par ailleurs, le Chancelier a fait remarquer à son interlocuteur que la décision de l'administration américaine de suspendre l'aide humanitaire des États-Unis d'Amérique via l'USAID a porté un coup dur au système sanitaire haïtien, notamment en ce qui concerne la fourniture de soins aux compatriotes atteints du VIH/SIDA. Monsieur LANDAU a réagi en annonçant que le volet de l'aide américaine touchant le domaine de la santé allait se poursuivre.

A la question de Monsieur LANDAU concernant la stratégie haïtienne pour les six mois à venir au regard de l'échéance du 7 février 2026, le Chancelier a répondu que le Gouvernement entend tout mettre en place pour réaliser les principaux chantiers de la transition, notamment pour faciliter l'organisation du référendum constitutionnel et les élections générales comme prévu avant la fin de l'année 2025, tout en continuant de compter sur le précieux support et l'accompagnement solidaire des partenaires de la communauté internationale.

Le Chancelier a soutenu que c'est le principal objectif du plan d'action global qui est en train d'être préparé. Ce plan d'action, qui sera assorti de stratégies d'intervention réalistes



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et la Secrétaire générale des Relations extérieures de la République fédérative du Brésil, Madame Maria Laura da Rocha

et efficaces, sera convenu entre les autorités haïtiennes et les partenaires de la communauté internationale, en particulier l'ONU et l'OEA, a-t-il conclu.

5. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et madame Maria Laura da ROCHA, Secrétaire générale des Relations Extérieures de la République Fédérative du Brésil

Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, SEM Jean-Victor Harvel JEANBAPTISTE a eu également une rencontre bilatérale avec Madame Maria Laura da ROCHA, Secrétaire Générale des Relations Extérieures de la République Fédérative du Brésil.

Les discussions ont porté sur la coordination des actions de l'OEA, de l'ONU et de la CELAC-EU en vue d'accompagner les autorités haïtiennes dans leurs efforts visant à rétablir la sécurité publique et à stabiliser la situation sociopolitique d'Haïti.

Dans le cadre du suivi des discussions tenues

»»»» suite page 21

»»»» suite de la page 20

entre les Présidents Luis Inacio Lula da SILVA et Fritz Alphonse Jean lors du Sommet Caraïbe – Brésil tenu à Brasilia le 13 juin 2025, le Ministre Jean-Baptiste et l'Ambassadeur ROCHA ont exploré les voies et moyens du renforcement de la coopération haïtiano-brésilienne dans les domaines de sécurité humanitaire et du développement économique et social. Ils ont convenu de l'importance de mobiliser, en toute urgence, le soutien de la communauté internationale en vue de contribuer à la stabilisation et au développement durable d'Haïti à travers des actions concrètes, coordonnées et cohérentes.

A propos du Centre professionnel des Cayes dont les travaux de construction ont été financés par les ressources de la coopération brésiliennes, l'Ambassadeur Maria Laura da ROCHA a renouvelé la disposition de son gouvernement à renforcer la coopération avec Haïti dans la formation des jeunes en vue du progrès économique et social durable du pays.

6. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et l'Observateur Permanent de l'Autriche auprès de l'OEA

Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a eu une importante rencontre avec l'Observateur Permanent de l'Autriche auprès de l'OEA, l'Ambassadeur Petra SCHNEEBAUER.

Les échanges ont porté essentiellement sur le renforcement et la dynamisation des relations de coopération entre Haïti et l'Autriche. La question de la crise sécuritaire et humanitaire a été au centre des discussions, avec un accent particulier sur l'urgence de rétablir la sécurité en Haïti, la mise en œuvre de la proposition du Secrétaire général des Nations Unies en rapport au renforcement des capacités de la MMAS et l'organisation des élections en vue du renouvellement des institutions démocratiques



Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et Mme Sabine SPARWASSER, envoyée spéciale de l'Allemagne près les États latino-américains et caribéens

et du personnel politique.

7. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et Mme Sabine SPARWASSER, envoyée spéciale de l'Allemagne près les États latino-américains et caribéens

Le jeudi 26 juin 2025, le Chancelier Jean-Victor Harvel JEAN-BAPTISTE, a eu une importante rencontre avec Mme Sabine SPARWASSER, envoyée spéciale de l'Allemagne près les États latino-américains et caribéens. Cette rencontre bilatérale a porté essentiellement sur la crise sécuritaire et humanitaire en Haïti et les mesures urgentes à prendre pour neutraliser les gangs armés. Les points suivants ont été au centre des échanges :

- État de la situation sécuritaire en Haïti : Après la présentation du Chancelier de l'état de la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti, l'envoyée spéciale de l'Allemagne a confirmé l'engagement de son pays à renforcer sa coopération avec Haïti tant au niveau bilatéral que multilatéral, notamment à travers un appui à la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS).

- Engagement de l'Allemagne : Madame SPARWASSER a fait état de la volonté du gouvernement allemand d'accompagner le gouvernement de transition dans la mise en œuvre son plan d'action visant à rétablir un

»»»» suite page 22

»»» suite de la page 21



Le Chancelier haïtien, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et son homologue costaricain, Son Excellence Monsieur Arnoldo Andre Tinoco

climat sécuritaire propice à l'organisation des élections. Elle a souligné que son pays contribue au financement de la MMAS et participe à la formation des policiers kenyans qui y sont impliqués.

8. Rencontre bilatérale entre le Chancelier Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et son homologue Costaricain Arnoldo Andre Tinoco

Le Chancelier Jean-Baptiste a également eu une rencontre de travail avec son homologue costaricain, Son Excellence Monsieur Arnoldo Andre Tinoco, en vue d'explorer les possibilités d'une coopération entre la République d'Haïti et la République du Costa Rica dans le domaine de la sécurité. Les deux Chanceliers se sont entretenus sur les points suivants, entre autres:

- La Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) : Les deux Chanceliers ont discuté de l'état d'avancement de la mise en place de la MMAS, notamment en termes d'effectif, d'équipements et de capacités opérationnelles.
- Solidarité du Costa Rica envers Haïti : Le Chef de la diplomatie costaricaine a affirmé

la plus grande solidarité du gouvernement et du peuple du Costa Rica à l'égard d'Haïti. Il a rappelé qu'environ 25% des migrants, dont des ressortissants haïtiens, ayant emprunté la route périlleuse pour atteindre les frontières américaines ont transité sur le territoire costaricain, tout en faisant remarquer que les autorités du Costa Rica prennent des dispositions pour leur assurer toutes les facilités et tout l'accompagnement nécessaires.

- Sécurité / perspective d'appui du Costa Rica à la PNH : Le Ministre des Affaires Étrangères du Costa Rica a fait part à son homologue haïtien de la disponibilité de son gouvernement à apporter sa contribution à la formation et au renforcement des capacités des agents de la Police nationale d'Haïti, dans le cadre des efforts visant le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays.

Il importe de noter que, depuis l'année 1948, le Costa Rica n'a pas de force armée. La sécurité intérieure et le contrôle des frontières de ce pays de l'Amérique centrale sont assurés par une force de police appelée « Fuerza pública ».

MERCREDI 18 JUIN 2025

Le Chargé d'Affaires a.i. des États-Unis d'Amérique en visite à la Chancellerie



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le nouveau Chargé d'Affaires a.i. des États-Unis d'Amérique en Haïti, Son Excellence l'Ambassadeur Henry T. Wooster

L'Ambassadeur Henry T. Wooster, le nouveau Chargé d'Affaires a.i. des États-Unis d'Amérique en Haïti a effectué une visite de courtoisie au Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste.

Le Chancelier haïtien a souhaité la bienvenue au remplaçant de Dennis B. Hankins, tout en lui assurant du plein support des autorités haïtiennes dans l'exercice de cette nouvelle fonction. Dans une ambiance empreinte de franchise et de cordialité, les deux diplomates ont échangé sur la situation politique et humanitaire d'Haïti en particulier la nécessité de trouver une solution rapide au problème sécuritaire.

A noter que le nouveau Chargé d'Affaires



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le nouveau Chargé d'Affaires a.i. des États-Unis d'Amérique en Haïti, Son Excellence l'Ambassadeur Henry T. Wooster

a.i. des États-Unis en Haïti avait auparavant occupé différentes fonctions dans le service extérieur de son pays notamment en France, Irak, Pakistan, Russie, Iran, Jordanie. Il avait aussi servi comme officier de l'armée américaine.

LUNDI 23 JUIN 2025

Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, en mission officielle à Londres



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr

Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Laurent Saint-Cyr, s'est rendu à Londres, au Royaume-Uni, le lundi 23 juin 2025, dans le but de participer à une conférence spéciale sur Haïti organisée par Chatham House, l'un des principaux instituts de politique internationale au monde.

Au cours de cet événement de haut niveau, le Conseiller-Président Saint-Cyr est intervenu pour présenter la situation en Haïti, marquée par une crise sécuritaire et institutionnelle majeure, tout en mettant en lumière les différentes actions prises par le pouvoir de transition pour la juguler. Il en a profité pour plaider en faveur d'un soutien renforcé à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) ainsi qu'aux forces de sécurité nationales.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts du Conseil présidentiel de transition

visant à mobiliser l'appui de la communauté internationale au processus de transition politique en cours dans le pays, notamment au rétablissement de la sécurité publique, à la relance économique et à l'organisation d'élections libres, crédibles et inclusives.

Le Conseiller-Président a réaffirmé son engagement à œuvrer, aux côtés de ses collègues du Conseil présidentiel de transition, à la réussite de la transition, à renforcer les relations entre Haïti et ses partenaires internationaux et à porter, sur toutes les tribunes, les aspirations légitimes du peuple haïtien à la sécurité, à la dignité et à la stabilité, dans le respect de sa souveraineté.

« Haïti mérite mieux. Haïti est prête à se relever. Ensemble, faisons de cette transition un tournant décisif, un pas résolu vers un avenir meilleur » a martelé le Conseiller-Président.

MERCREDI 18 JUIN 2025

Le CPT reçoit María Isabel Salvador en fin de mission en Haïti



Le CPT reçoit la Cheffe du Bureau des Nations unies en Haïti (BINUH) et représentante du Secrétaire général de l'ONU, Madame María Isabel Salvador, en fin de mission en Haïti

Madame María Isabel Salvador, en fin de mission en qualité de Cheffe du Bureau des Nations unies en Haïti (BINUH) et représentante du Secrétaire général de l'ONU, a été reçue par le Conseil Présidentiel de Transition (CPT), le mercredi 18 juin 2025, à la Villa d'Accueil.

Cette rencontre, avant le départ de Madame Salvador, a permis aux membres du CPT d'assurer à la représentante spéciale leurs bons mots par rapport à l'ampleur de son travail dans un contexte de crise en Haïti. Les Conseillers-Présidents ont remercié Madame Salvador pour son étroite collaboration et son éclairage sur les dossiers de grand intérêt pour la nation.

Carlos G. Ruiz Massieu, diplomate mexicain au bénéfice d'une longue carrière, a été choisi pour prendre la tête du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) en remplacement de María Isabel Salvador.



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Fritz Alphonse Jean et la Cheffe du Bureau des Nations unies en Haïti (BINUH) et représentante du Secrétaire général de l'ONU, Madame María Isabel Salvador, en fin de mission en Haïti

Le nouveau représentant du Secrétaire général de l'ONU aura à approfondir des partenariats essentiels à la résolution de la crise actuelle.

MERCREDI 17 JUIN 2025

La Colombie, le Brésil et Cuba favorables à un partenariat technique et scientifique en vue de dynamiser le secteur agricole haïtien



Le Ministre haïtien de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Monsieur Vernet Joseph, à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Ministres de l'agriculture de la Communauté des Etats latino-américains et de la Caraïbes (CELAC)

Suite à l'intervention du Ministre haïtien de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Monsieur Vernet Joseph, à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Ministres de l'agriculture de la Communauté des Etats latino-américains et de la Caraïbe (CELAC), la Ministre de l'agriculture de la Colombie a convoqué d'urgence une réunion de haut niveau sur le cas d'Haïti.

Au cours de cette rencontre qui s'est tenue le mardi 17 juin 2025 entre les Ministres de l'agriculture du Brésil, de la Colombie, d'Haïti et le Vice-Ministre de Cuba, les préoccupations exprimées la veille par le Ministre Vernet Joseph, de même que les propositions qu'il avait formulées ont été prises en compte par ses homologues. La Ministre de l'agriculture de la Colombie, Madame Martha Carvajalino Villegas, a apporté son plein soutien à toute démarche visant la résorption durable de la problématique de l'insécurité alimentaire en Haïti, confor-

mément à la volonté du gouvernement haïtien.

Dans cette perspective, les participants à cette réunion à l'extraordinaire ont convenu d'explorer ensemble les voies et moyens susceptibles d'encadrer et d'optimiser l'agriculture familiale, de nouer un partenariat technique dynamique pour adresser d'autres thématiques pouvant permettre au secteur agricole haïtien de contribuer à la création de richesses, d'emplois stables et d'intégrer des marchés de niche à l'extérieur.

Il est par ailleurs prévu un plan d'action quadrangulaire qui sera jumelé au protocole d'accord bilatéral Haïti-Colombie, paraphé en janvier 2025. Dans cette même dynamique, une mission conjointe (Brésil, Colombie, Cuba) est attendue bientôt à Port-au-Prince dans le but d'approfondir les réflexions et de faciliter la mise en œuvre du plan d'action visant à améliorer l'efficacité du secteur.

SAMEDI 21 JUIN 2025

Khaled El Enany, candidat à l'UNESCO, mêle diplomatie culturelle et campagne en Haïti



Le ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur Patrick Delatour et L'ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Monsieur Khaled El Enany, actuellement candidat au poste de directeur général de l'UNESCO

L'ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Khaled El Enany, actuellement candidat au poste de directeur général de l'UNESCO, a effectué une visite officielle en Haïti, le samedi 21 juin, dans le cadre de sa campagne électorale.

L'ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Khaled El Enany, actuellement candidat au poste de directeur général de l'UNESCO, a effectué une visite officielle en Haïti, le samedi 21 juin, dans le cadre de sa campagne électorale. Il a été accueilli à l'aéroport international du Cap-Haïtien par le ministre haïtien de la Culture et de la Communication.

Dès son arrivée, M. El Enany a livré ses premières impressions à la presse : « Je suis en Haïti pour visiter et faire campagne. J'ai déjà rencontré des spécialistes du patrimoine

et visité une école de musique. Nous sommes trois candidats en lice, les élections auront lieu en octobre. Je souhaite échanger avec les intellectuels, les autorités et les spécialistes haïtiens de l'éducation, de la culture, de la science et de la communication pour mieux comprendre leurs attentes vis-à-vis de l'UNESCO. »

Évoquant la mission du futur directeur général de l'organisation pour la période 2024-2029 (mandat renouvelable une seule fois), le candidat égyptien a salué l'histoire de lutte du peuple haïtien : « Haïti s'est toujours battue pour la liberté et la paix. Si je suis élu, je travaillerai avec les autorités pour instaurer la stabilité à travers l'éducation et les réformes nécessaires à l'épanouissement de la jeunesse. »

Présent aux côtés du visiteur, le ministre de

»»»» suite page 28

»»»» suite de la page 27



la Culture et de la Communication, Patrick Delatour, a salué cette initiative : « Avant d'être ministre, j'étais architecte spécialisé dans la restauration de monuments comme la Citadelle. Je tiens à lui faire découvrir nos trésors patrimoniaux : la Citadelle Henry, le Palais Sans Souci, le site du Ramier, Labadie, Fort de Côte, le centre historique du Cap-Haïtien... »

Il a également souligné les liens symboliques entre les deux nations : « Les quatre forts entourant le Palais du Ramier ont la forme de pyramides, rappelant celles d'Égypte. Même en dehors des résultats de cette élection, nous souhaitons renforcer les relations entre Haïti et l'Égypte. »

Sur la question de la sécurité et de la préservation du patrimoine, M. Delatour a été direct : « Le pays est en crise. Les gangs armés s'en prennent à notre patrimoine. Or, la culture est la première et la seule défense de la République. »

Interrogé sur les dégradations récentes



à la Citadelle, le ministre a révélé un état d'avancement mitigé de l'enquête : « Certaines personnes arrêtées ont été reconnues innocentes et libérées. D'autres sont encore en détention. L'enquête est à l'arrêt, faute d'identification formelle des coupables. »

La visite de Khaled El Enany pourrait ainsi marquer un tournant dans la coopération culturelle entre Haïti et l'Égypte, dans un contexte où la sauvegarde du patrimoine devient un enjeu stratégique de souveraineté nationale.

27 JUIN 2025

COMMUNIQUÉ



Le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes informe le public en général et la presse en particulier, que le Docteur Vogly Pongon et Madame Lise Helda Christelle ST-Natus Cavé, tous deux juristes de formation, ont été élus membres du Comité juridique interaméricain pour la période 2026-2028 et du Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) de l'Organisation des États Américains (OEA) pour la période 2026-2029 respectivement, lors des élections tenues le 27 juin 2025, dans le cadre de la 55ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'OEA, à Saint John's, Antigua-et-Barbuda.

Le Comité juridique interaméricain est un organe consultatif créé en 1948 par la Charte de l'OEA et qui a pour mission de favoriser le développement du droit international dans les Amériques. Il a son siège à Rio de Janeiro, au Brésil.

Le Centre d'études de la justice des Amériques (CEJA) a été créé en 1999 par l'Assemblée générale de l'OEA, en vue de promouvoir la réforme et le renforcement des systèmes judiciaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Madame Cavé est la première citoyenne haïtienne à en faire partie.

L'élection de ces deux compatriotes haïtiens comme membres des dit organes de l'Organisation des États américains s'inscrit dans le cadre de l'action diplomatique du pouvoir de transition. Elle participe d'une stratégie globale visant à promouvoir la présence des Haïtiennes et Haïtiens dans les différentes structures des institutions régionales et internationales et, par ce biais, à accroître la participation du pays à la vie internationale.

LUNDI 16 JUIN 2025

Communiqué : Élection de l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Haïti en Colombie et Concurrent en Equateur, S.E.M Lesly David, au poste de Secrétaire permanent du Système économique latino-américain et caribéen (SELA)



Le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes (MAEC) informe le public en général, et la presse en particulier, que l'Ambassadeur d'Haïti en Colombie et Concurrent en Équateur, S.E.M Lesly David, a été élu Secrétaire permanent du Système économique latino-américain et caribéen (SELA) pour la période allant de 2025 à 2029, aux élections qui se sont tenues à Caracas, au Venezuela, le lundi 16 juin 2025, lors de la XVIIIème réunion extraordinaire du Conseil permanent du SELA.

L'Ambassadeur David devient ainsi le premier haïtien à occuper cette haute fonction au sein de cette structure régionale. Il convient de souligner que le SELA est une Organisation

intergouvernementale qui a été créée en 1975 et qui regroupe 25 États de l'Amérique latine et de la Caraïbe dont Haïti. Son objectif principal est de promouvoir la coopération économique entre les pays membres, renforcer leurs positions communes dans les négociations internationales et favoriser le développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'élection de l'Ambassadeur Lesly David à la tête du Secrétariat permanent du SELA s'inscrit dans le cadre de la politique étrangère du pouvoir de transition qui vise le renforcement de la présence d'Haïti sur la scène internationale, notamment en faisant valoir l'expertise nationale au sein des institutions multilatérales.

19 JUIN 2025

Participation du Ministère des Affaires étrangères et des Cultes à la 31^e Edition de Livres en folie



Le Directeur général du Ministère des Affaires Etrangères, Monsieur Christian Toussaint et certains Cadres du MAEC, à la 31^e Edition de Livres en folie

Le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes (MAEC) a participé activement à la 31^e édition de Livres en folie qui s'est tenue le jeudi 19 juin 2025 à l'École Saint-Joseph / Frères de l'Instruction Chrétienne, à Pétion-Ville.

La présence du MAEC à ce rendez-vous culturel majeur traduit sa volonté de faire entendre une voix singulière, celle de la diplomatie haïtienne à travers ses écrivains, ses penseurs, ses mémoires et ses engagements intellectuels.

À côtés des discours, essais et textes officiels, le public a eu le plaisir de découvrir un large éventail d'œuvres littéraires - romans, recueils de poésie, récits et réflexions - témoignant de

la richesse intellectuelle et de la diversité des contributions des diplomates haïtiens. Le MAEC a exposé quarante-huit (48) ouvrages de 26 auteurs différents dont 4 étaient en signature.

Un stand du Ministère a été aménagé où une attention particulière a été portée à l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars, une structure dédiée à la formation initiale et continue des fonctionnaires diplomatiques et à la promotion de l'esprit critique au sein du MAEC. Cet espace a mis en lumière les publications de Ministres, diplomates de différents niveaux y compris des Ambassadeurs et fonctionnaires ayant contribué à enrichir la pensée politique, historique, géopolitique et culturelle d'Haïti.

»»»» suite page 32

»»»» suite de la page 31



Cette première participation du MAEC à Livres en folie symbolise une volonté forte : celle de valoriser la dimension intellectuelle de la diplomatie haïtienne et de rendre hommage à celles et ceux qui, au-delà de leur mission de représentation, ont pensé, écrit et transmis l'histoire et les aspirations de la nation. Elle traduit l'attachement du Ministère à une tradition républicaine bien ancrée dans laquelle le discours diplomatique s'accompagne d'un discours littéraire, civique et engagé.

Le podium du MAEC s'est voulu un lieu de découverte, d'échange et de dialogue, où ont été présentés des ouvrages, classiques ou contemporains, rédigés par celles et ceux qui, au fil des générations, ont eu la responsabilité de porter la voix d'Haïti sur la scène



internationale.

Le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes a adressé ses sincères remerciements au journal Le Nouvelliste pour cette collaboration exceptionnelle. Ses remerciements se sont étendus à la communauté diplomatique, aux professionnels du livre et au grand public qui ont bien voulu faire le déplacement pour découvrir cette autre facette de la diplomatie haïtienne : une diplomatie qui pense, qui écrit et qui transmet.

VENDREDI 20 JUIN 2025

Cérémonie de remise des diplômes de la IVe promotion des gradués de l'Académie diplomatique Jean Price-Mars du MAE



De gauche à droite, la Secrétaire générale du Palais National, Madame Marie-Élisabeth Régine Haddad, le Ministre du MAEC, Son excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, la Ministre à la Condition féminine et aux Droits des Femmes, Madame Pédrica Saint-Jean et le Doyen de l'INAGHEI, Monsieur Étienne Thadal

Le vendredi 20 juin 2025 a eu lieu à la salle Frank de l'Hôtel Montana la cérémonie de remise des diplômes de la 4e promotion du programme de Master II en Diplomatie et Coopération internationale de l'Académie diplomatique Jean Price-Mars, en partenariat avec l'Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Études Internationales (INAGHEI).

Dès 9 heures 45, des membres du corps diplomatique, des représentants d'organisations internationales, les professeurs, les parents et amis des étudiants, les anciens élèves de l'Académie et d'autres invités ont commencé à occuper les sièges qui leur étaient réservés par



Certains Membre du Corps Diplomatique

la Direction du Protocole du Ministère. Ils ont été suivis du Directeur de l'Académie, Monsieur Jean Guy-Marie Louis ; du Directeur de Cabinet du Ministre, Monsieur Claude Jeudy ; du Directeur

»»»» suite page 34

»»»» suite de la page 33



Général, Monsieur Christian Toussaint ; de la Secrétaire générale du Palais National, Madame Marie-Élisabeth Régine Haddad ; de la Ministre à la Condition féminine et aux Droits des Femmes, Madame Pédrica Saint-Jean et du Ministre des Affaires Étrangères, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste.

À 10 heures, les étudiants ont fait leur entrée solennelle sous les applaudissements du public. Après avoir gravi les marches du podium érigé pour l'occasion, ils ont pris place. Le maître de cérémonie, Monsieur Youri Emmanuel, a ensuite annoncé l'ouverture officielle de la cérémonie en invitant l'assistance à se mettre debout pour entonner le premier couplet de La Dessalinienne. Après l'exécution de l'hymne national, les étudiants ont interprété, pour la première fois en public, celui de l'Académie diplomatique dont les paroles sont de Madame Elive Jules Mélodin et la musique du Maestro Félix Jean Guillaume.

Le Directeur de l'Académie a ensuite pris la parole. Dans son discours, le Docteur Jean Guy-Marie Louis a remercié l'assistance d'avoir



répondu présent, et le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes pour les efforts qu'il a déployés pour, d'une part, assurer la continuité du fonctionnement de l'Académie et, de l'autre, rendre possible la cérémonie du jour. Il a exprimé sa gratitude aux professeurs pour leur patience, leur disponibilité et leur sérénité dans les moments difficiles, et rappelé les conditions difficiles dans lesquelles les étudiants ont suivi le programme au cours de la période de mars 2023 à mars 2025.

»»»» suite page 33

»»» suite de la page 34



Après avoir présenté brièvement l'institution, il a lancé un avertissement aux diplômés en leur disant que : « Le chemin qui mène au succès est semé d'embûches, et votre avenir dépendra des choix que vous ferez en cours de route. Restez optimistes et ne craignez pas l'adversité. Ce qu'il y a de plus précieux dans l'apprentissage, c'est qu'il s'agit d'un bien que personne ne peut vous enlever. »

Il a conclu en citant Anthony Robbins : « Le seul voyage impossible est celui qu'on ne commence jamais », les exhortant à poursuivre leur parcours.

Le Doyen de l'INAGHEI, Monsieur Étienne Thadal a, pour sa part, souligné l'importance du partenariat entre le Ministère des Affaires étrangères et l'Université d'État d'Haïti. Prenant la parole au nom du Recteur de l'UEH, Monsieur Dieuseul Prédelus, il a encouragé les diplômés à « lier la science à la conscience » en privilégiant l'intérêt national, et à continuer à se former dans un domaine aussi dynamique qu'est celui de la diplomatie. Il a salué leur courage, les sacrifices des parents et le dévouement des professeurs.

Le Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Jean Victor Harvel Jean-Baptiste, la Ministre Pédrica Saint-Jean et la Secrétaire générale du Palais National, Madame M. E. Régine Haddad, ont ensuite procédé à la remise des diplômes et des lettres de nomination sous les applaudissements nourris de l'assistance. Les étudiants ont entonné l'hymne des étudiants après une séance photo avec le Ministre. Puis, Monsieur Sergo Étienne, lauréat de la

promotion, a pris la parole pour exprimer sa reconnaissance envers les autorités, les professeurs et les anciens étudiants de l'Académie. « La réalité internationale interpelle notre conscience et exige de nous, futurs diplomates, des actions éclairées. Ce Master II, articulé autour des priorités de notre époque, constitue l'un des meilleurs investissements de l'État haïtien pour l'avenir », a-t-il souligné d'un air assuré.

Enfin, le Ministre des Affaires étrangères a rendu hommage au fondateur de l'Académie, l'ancien Chancelier Fritz Emmanuel Longchamp, l'actuel Ambassadeur d'Haïti en République dominicaine, et salué la présence de l'ancien Ministre Pierrot Délienne. Il a fait remarquer aux diplômés que : « Ce diplôme marque le début d'une carrière exigeant rigueur, engagement et persévérance » avant de les conseiller de « Marcher dans le sillage visionnaire de Jean Price-Mars. »

Après avoir évoqué les défis énormes auxquels fait face le gouvernement de transition, tels que l'insécurité, l'aggravation de la situation humanitaire et les échéances électorales, il a égrené les dossiers sur lesquelles il y a des avancées significatives, à savoir : les négociations sur la loi HOPE/HELP, l'éventualité de la transformation de la MMAS en une mission onusienne, le renforcement de l'appareil diplomatique par la nomination récente de 16 Ambassadeurs et la dynamisation des relations entre Haïti et la Colombie sous l'impulsion du Président Gustavo Petro. Il a annoncé pour bientôt l'accueil d'une nouvelle promotion de 30 étudiants (octobre 2025), la relocalisation de l'Académie et la création de la Maison du Protocole.

Les diplômés ont enfin remis une plaque d'honneur au Ministre, au Directeur général et au Directeur de l'Académie. L'événement a été clôturé avec un déjeuner offert par le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste.

VENDREDI 20 JUIN 2025

Discours du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à l'occasion de la cérémonie de graduation de la promotion 2023-2025 de l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars



Le Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes, Son excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à l'occasion de la cérémonie de graduation de la promotion 2023-2025 de l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars

Mesdames, Messieurs les Ministres,
 Mesdames, Messieurs les Chefs de
 missions diplomatiques et consulaires,
 Mesdames, Messieurs les
 Représentants des organisations
 internationales,
 Madame la Secrétaire générale de la Présidence,
 Monsieur le Directeur de Cabinet du Premier
 Ministre,
 Monsieur le Directeur général du Ministère des
 Affaires étrangères,
 Messieurs les Recteurs,
 Monsieur le Doyen de l'INAGHEI,
 Mesdames, Messieurs les récipiendaires,

Distingués parents et invités,
 Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer une étape importante du parcours académique et professionnelle de ces jeunes cadres constituant la quatrième promotion du programme de Master II en Diplomatie et Coopération internationale de l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars. Au nom du Ministère des Affaires étrangères que j'ai l'honneur de diriger, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour avoir rehaussé cette cérémonie de votre présence.

»»»» suite page 37

»»»» suite de la page 36

J'ai le privilège et le plaisir de féliciter les diplômés et de leur souhaiter la bienvenue dans la grande famille de la diplomatie haïtienne. Cette cérémonie marque non seulement l'aboutissement de leur formation, mais aussi le début d'un nouveau chapitre dans leur parcours professionnel.

Je salue également les anciens Chanceliers, mes estimés prédécesseurs qui, à travers leurs engagements et grâce à leur vision pour l'avenir de la diplomatie haïtienne, ont su faire la promotion des valeurs d'excellence, de patriotisme, d'éthique professionnelle et de performance au sein du Ministère des Affaires étrangères. Sous leur impulsion et grâce à leur détermination et leur sagacité, l'Académie s'est imposée comme un outil essentiel au service de l'État et de la diplomatie haïtienne. Près d'un quart de siècle après la fondation de l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars, nous pouvons légitimement nous féliciter des progrès accomplis, en dépit des vents contraires occasionnés par les turbulences politiques.

Chers récipiendaires,

Animés par la passion, la soif de savoir et guidés par l'héritage intellectuel de Jean Price-Mars vous avez choisi un parcours exigeant. Le diplôme que vous recevez aujourd'hui représente une étape cruciale dans votre parcours académique et professionnel. Mais souvenez-vous qu'il ne s'agit en fait qu'un début. La rigueur, l'engagement et la persévérance devront désormais guider vos actions. L'application de chacun des conseils que vous avez reçus vous rapprochera de vos aspirations. Ayez foi en vous. Les rêves peuvent bien être magnifiques, mais seul le travail acharné permet de les réaliser.

Chers professeurs,

Vous avez accompli un travail remarquable. Vous avez transmis bien plus que des connaissances, vous avez également doté ces jeunes des outils nécessaires pour comprendre et maîtriser

les rouages de la diplomatie. La nation vous en est déjà reconnaissante. Vous verrez vos anciens étudiants œuvrer à la promotion et au développement du dialogue politique au niveau national, ou défendre les intérêts de notre pays sur la scène internationale. Vous aurez alors la confirmation de la profondeur de cette maxime de Philippe Bloch, « Investir dans la formation c'est conjuguer au présent, mais aussi au futur, le souci des hommes et le souci des résultats. ».

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons dans un monde marqué par des bouleversements récurrents et des mutations profondes. Le Ministère des Affaires étrangères doit donc sans cesse se renouveler pour s'adapter aux défis posés par ces bouleversements et s'élever à la hauteur des ambitions légitimes de notre fière nation. A cet effet, la formation permanente, le renouvellement du personnel des deux ordres de missions, l'utilisation rationnelle des ressources humaines et la modernisation du cadre légal constituent des leviers sur lesquels nous avons choisi de nous appuyer pour mettre les services centraux aussi bien que nos Missions diplomatiques et Postes consulaires en condition de bien défendre les intérêts du pays tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral.

Parallèlement, l'Académie Diplomatique Jean Price-Mars, cette institution dédiée à la recherche et à la formation des cadres de notre diplomatie, poursuit sa modernisation pour offrir une formation plus adaptée aux réalités de la diplomatie moderne. C'est ainsi que, dès la prochaine session, le cursus académique intégrera des cours liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, telles que la cyberdiplomatie et l'intelligence artificielle. J'ai demandé au Directeur de l'Académie d'ouvrir certaines formations à des cadres d'autres ministères, dans un souci de renforcement transversal des compétences au sein de l'administration

»»»» suite page 38

»»» suite de la page 37

publique.

Il y a seulement deux jours depuis que j'ai autorisé le lancement d'un appel à candidatures pour recruter, par voie de concours, trente jeunes licenciés, dont quinze femmes et quinze hommes, qui formeront la cinquième promotion du programme de Master II de l'Académie. Les inscriptions se feront en ligne, et les épreuves auront lieu dans quatre villes du pays, à savoir: Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Miragoâne, tout ceci dans un souci d'offrir des chances égales aux nombreux jeunes de toutes les régions du pays qui rêvent de faire carrière dans la diplomatie.

Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

Conformément à l'agenda de la période de transition et motivée par les exigences de la conjoncture, notre diplomatie s'efforce d'avoir une présence plus marquée dans les enceintes internationales, continuant particulièrement à affirmer la souveraineté nationale, réitérer les valeurs qui nous identifient comme peuple, mais aussi et surtout plaider pour un soutien plus accru à la sécurité, à l'organisation des élections et aux efforts nationaux visant à satisfaire les besoins essentiels des couches les plus vulnérables de la population.

Par ailleurs, de manière discrète mais efficace, notre diplomatie s'attelle à valoriser l'expertise nationale au sein des organisations régionales, de manière à avoir une présence susceptible d'influencer les structures de décision dans le sens de l'intérêt national. Les retombées des différentes initiatives prises en ce sens sont déjà très encourageantes. L'élection lundi dernier de l'Ambassadeur Lesly David (à qui nous réitérons les félicitations du Ministère), au poste de Secrétaire permanent du Système économique latino-américain, fait partie des résultats les plus récents.

Il faut être certain que d'autres résultats très intéressants suivront puisque, conformément

aux instructions qu'elles ont reçues, les directions techniques du Ministère et nos Missions diplomatiques continuent soigneusement de soutenir, de promouvoir et d'accompagner les candidatures haïtiennes à des postes divers et variés au sein des organisations internationales et régionales.

Sachez bien que tout cela, à côté de plusieurs autres chantiers dont la création de la Maison du Protocole, la relocalisation de l'Académie Diplomatique Jean Price Mars dans des espaces plus adaptés, l'ouverture d'annexes de quelques-uns de nos services dans certaines villes de province, font partie d'un engagement renouvelé de toute la hiérarchie du Ministère, des cadres des services centraux et des services extérieurs jusqu'au personnel de soutien de réaliser en 15 mois pour la diplomatie haïtienne, ce qui n'a pas pu être accompli en 15 ans.

Je profite de cette occasion pour saluer l'engagement et l'accompagnement indéfectible du Conseil présidentiel de transition et du Premier Ministre qui, dès le début, ont accueilli toutes ces propositions avec une attention bienveillante et un sens très élevé de responsabilité. C'est ce qui nous a permis d'ailleurs d'engranger déjà certains résultats. Qu'ils en soient remerciés pour leurs instructions claires, surtout dans certaines circonstances les plus complexes, pour faciliter le travail noble et difficile de nos représentants à l'étranger.

A chacune et à chacun de vous, chers amis, chers invités, mes remerciements renouvelés pour votre présence à cette cérémonie. Je ne sous-estime ni votre intérêt ni l'ampleur de vos attentes de tout ce qui se fait pour représenter Haïti avec dignité et défendre les droits de nos compatriotes à l'étranger. Soyez assurés que rien ne sera ménagé pour permettre une intégration réussie et harmonieuse de ces 28 diplômés qui, désormais, font partie de ceux qui sont en première ligne pour assurer la défense de la souveraineté et des intérêts de la nation.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activités de l'Ambassade de la République d'Haïti au Brésil



L'étudiante Louisa Teixeira Batista en conversation avec les diplomates à l'heure du déjeuner

1-Participation de l'Ambassade d'Haïti à un projet pilote du Gouvernement Fédéral sur l'autonomisation des Femmes

Le Gouvernement du District Fédéral du Brésil (GDF) à travers le Secrétariat des Relations Internationales et en partenariat avec le Secrétariat des Femmes et Éducation a lancé le 8 mars 2025 un projet pilote dont l'objectif porte sur l'autonomisation féminine.

Ce projet pilote « Meninas em ação » ou « Filles en action » permet à trente (30) jeunes de 3 écoles publiques dans le District Fédéral de faire une expérience unique dans le leadership en prenant la place (simulation) de personnalités du monde politique, de la diplomatie, des affaires et des communications pendant une journée.

Pour reprendre les propos du Secrétaire d'État des Relations Internationales M. Paco Britto, « Filles en action, a un pouvoir transformateur dans la vie de ces filles afin qu'elles grandissent conscientes qu'elles peuvent remplir les



Célébration de la messe à l'église Saint Jean Bosco de Brasília, 18 mai 2025

rôles les plus divers dans la société. Le but de « l'autonomisation des femmes » est de renforcer la participation des femmes à la société et de promouvoir l'égalité des sexes au DF, en éveillant en elles le sentiment qu'elles peuvent réussir à l'avenir ».

Son Excellence Mme. Rachel Coupaud a participé audit programme et a reçu dans les locaux

»»»» suite page 40

»»»» suite de la page 39



L'artiste Jazuweda posant devant le stand de l'Ambassade d'Haïti à la journée de diversité culturelle

de l'Ambassade le 14 mai 2025, Louisa Teixeira Batista, une jeune fille de 16 ans qui pendant toute la journée a observé et collaboré aux activités de l'équipe de la mission.

2-Célébration de la fête du drapeau

L'Ambassade d'Haïti près la République Fédérative du Brésil (Brésil) a donné un cachet particulier cette année à la commémoration des 222 ans de la création du drapeau haïtien.

L'Ambassade a particulièrement organisé une célébration Eucharistique au Sanctuaire São João Bosco à Brasília, en invitant la Communauté Haïtienne, le Corps Diplomatique, les officiels du District Fédéral ainsi que les membres de la société civile à réfléchir sur le 18 mai 1803 et sa portée hautement symbolique dans l'histoire d'Haïti.

Par ailleurs, La fête du Drapeau a été également célébrée dans plusieurs États du Brésil, grâce aux associations haïtiennes. L'Ambassade a contribué au rehaussement de ces manifestations par l'envoi de centaines de drapeaux.

3- Journée de la diversité Culturelle

Sur invitation de la Cour Suprême Fédérale (STF) et du Gouvernement du District Fédéral (GDF) l'Ambassade d'Haïti près la République Fédérative du Brésil (Brésil) a participé le 21 mai 2025 à la commémoration de la Journée Internationale de la Diversité Culturelle et de développement. La date a été créée en 2002 par l'Assemblée



Visite du Secrétaire d'Etat des Relations Internationales M. Paco Britto au kiosque d'Haïti

général e des Nations Unies après l'approbation de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle par l'UNESCO, reconnaît la nécessité de «renforcer le potentiel de la culture comme moyen pour parvenir à la prospérité, au développement durable et à la coexistence pacifique dans le monde entier».

L'initiative vise à promouvoir la valorisation de la diversité culturelle, à combattre l'intolérance et à renforcer le dialogue interculturel, en faveur de la paix et du développement durable.

L'événement a rassemblé des manifestations culturelles de différents pays dont Haïti, la République Dominicaine, la Russie, le Liban, pour ne citer que ceux-là et plusieurs régions du Brésil. Plusieurs présentations artistiques, des ateliers thématiques, des stands gastronomiques et artisanaux, ainsi que d'autres activités ont contribué à l'enrichissement des échanges culturels.

La Mission d'Haïti a présenté sur son stand, des œuvres artisanales réalisées avec du fer découpé, des masques de Carnaval de la Ville de Jacmel ainsi que d'autres objets faits en poteries. L'artiste haïtienne Jazuweda, invitée par l'Ambassade, a exécuté devant plusieurs centaines de spectateurs, deux danses dont un Yanvalou et un carnaval qui a clôturé la section artistique des pays étrangers. Sa prestation a eu l'effet d'électrifier le public présent et a reçu l'appréciation des organisateurs.

26-28 JUIN 2025

Haïti à l'honneur au Vatican où une commémoration historique a scellé les 165 ans de relations diplomatiques et spirituelles



Du 26 au 28 juin 2025, la capitale italienne a vibré au rythme des couleurs et des prières haïtiennes à l'occasion du 165^e anniversaire de la signature du Concordat entre la République d'Haïti et le Saint-Siège. En effet, pour commémorer cet événement d'une grande portée historique et symbolique, l'Ambassade d'Haïti près le Saint-Siège a organisé, durant trois journées consécutives, une série d'activités riches en émotions et en symboles, qui ont été couronnées par l'installation solennelle, dans les Jardins du Vatican, de l'effigie de Notre-Dame du Perpétuel Secours, Sainte Patronne d'Haïti.

Jeudi 26 juin : Une rétrospective historique pour ouvrir la commémoration

Le jeudi 26 juin, le Père Han's Alexandre, prêtre du diocèse de Port-au-Prince, historien de renom et responsable des archives historiques de l'Église catholique en Haïti, a inauguré les célébrations par une conférence retraçant les grandes étapes des relations entre Haïti et le Saint-Siège depuis

1860. À travers une intervention érudite, il a souligné la profondeur de cette alliance spirituelle vieille de plus d'un siècle et demi.

27 juin : Installation d'une effigie de Notre-Dame du Perpétuel Secours dans les Jardins du Vatican

Le vendredi 27 juin, un moment historique s'est inscrit dans les annales de la diplomatie haïtienne: pour la première fois, une représentation de Notre-Dame du Perpétuel Secours a été officiellement installée dans les Jardins du Vatican. Cette cérémonie solennelle, empreinte de ferveur, a réuni de hauts représentants de l'Église catholique et du corps diplomatique.

Parmi les personnalités présentes, le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État du Saint-Siège, a prononcé un discours saluant « la foi indéfectible du peuple haïtien » et appelant à la paix et à la réconciliation. Il a également souligné l'importance d'une telle initiative dans le contexte troublé que traverse Haïti, marqué par l'instabilité

»»»» suite page 42

»»» suite de la page 41

politique et la violence des gangs armés qui s'y installent de façon chronique depuis plusieurs années.

La délégation haïtienne, composée notamment de Monsieur Gandy Thomas, Ambassadeur d'Haïti en Italie ; Marie Guerlyne Janvier, Chargée d'Affaires a.i. auprès du Saint-Siège, et Monsieur Louino Volcy, Ambassadeur d'Haïti en France, a porté haut les couleurs du pays.

Mme Janvier a livré un message émouvant dans lequel elle a rappelé l'ancrage profond de la Vierge Marie dans la mémoire collective haïtienne, en évoquant notamment l'épidémie de 1882 et la consécration officielle de la République d'Haïti à la Vierge Marie en 1942. Elle a souligné la portée symbolique de cette installation dans ce haut lieu de prière de la spiritualité chrétienne tout en exprimant la gratitude de l'Ambassade d'Haïti près le Saint-Siège envers les autorités haïtiennes, les autorités vaticanes et la Conférence épiscopale d'Haïti d'y avoir contribué.

L'installation de l'effigie a reçu le soutien appuyé du Dicastère pour l'Évangélisation, représenté par Monseigneur Graziano Borgonovo, ainsi que du Gouvernement du Vatican, dirigé par Sœur Raffaella Petrini, première femme à occuper cette fonction dans l'histoire de la Cité du Vatican. Cette dernière a salué avec émotion l'arrivée de cette icône mariale en ce haut lieu de spiritualité.

Par ailleurs, Monseigneur Wismick Jean-Charles, Évêque auxiliaire de Port-au-Prince, a procédé à la bénédiction solennelle de l'effigie, dans une atmosphère de prière et de recueillement.

Dans son intervention, l'Ambassadeur Gandy Thomas a, pour sa part, souligné la portée spirituelle et diplomatique de cet acte, symbole fort de la résilience haïtienne. Il a salué le rôle primordial de Mme Janvier dans l'organisation de cet événement, tout en rendant hommage au Saint-Siège pour son accueil fraternel.

L'Ambassadeur Thomas a également exprimé la gratitude du pouvoir de transition et du peuple

haïtien au Pape Léon XIV et à la Curie romaine pour ce témoignage d'estime et de considération envers Haïti. Il a conclu son propos en confiant la Nation haïtienne à la haute protection de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

La journée s'est achevée par une messe solennelle à la Basilique Saint-Pierre, présidée par le Cardinal Peter Turkson, et la présentation d'une oblitération philatélique commémorative, spécialement conçue pour marquer l'événement.

28 juin : Pèlerinage de foi et d'espérance

Les cérémonies se sont conclues le samedi 28 juin par un pèlerinage spirituel à travers la Porte Sainte, dans le cadre du Jubilé de l'Espérance. Fidèles haïtiens, membres de la diaspora et amis d'Haïti se sont unis dans la prière pour la paix en Haïti et dans le monde. Ce moment de grâce a renforcé le sens profond de la commémoration : celle d'un peuple debout dans la foi, tourné vers l'avenir, et résolument engagé dans le dialogue spirituel et diplomatique.

Une reconnaissance de la spiritualité haïtienne

La célébration du 165^e anniversaire du Concordat a été bien plus qu'un rappel historique, elle a confirmé la vigueur et la singularité des relations entre Haïti et le Saint-Siège, ainsi que la reconnaissance internationale de la richesse spirituelle haïtienne. Ces trois journées ont illustré, avec dignité et ferveur, la capacité d'Haïti à faire entendre sa voix dans les arènes diplomatiques les plus prestigieuses, tout en restant fidèle à sa foi.

Ces activités cérémonielles, hautement protocolaires, ont fait l'objet d'une participation remarquable, réunissant de nombreux représentants du Corps diplomatique, de hauts dignitaires ecclésiastiques, des religieux et religieuses, ainsi que des membres de la communauté haïtienne d'Italie.

29 JUIN 2025

Participation d'Haïti à la 44^e conférence plénière de la FAO tenue à Rome, Italie: le Ministre Vernet Joseph et l'Ambassadeur Gandy Thomas à pied d'œuvre



Lors de la séance plénière tenue le dimanche 29 juin 2025, dans le cadre de la 44^e Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la délégation haïtienne est intervenue sur le thème des innovations dans les systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale, avec un accent particulier sur le contexte haïtien.

Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, Monsieur Vernet Joseph, s'exprimant en synergie avec l'Ambassadeur d'Haïti près la FAO, S.E.M Gandy Thomas, a souligné l'engagement d'Haïti en faveur de la transformation durable de ses systèmes alimentaires. Cette vision nationale s'articule autour de quatre axes fondamentaux: une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure pour tous.

Dès l'entame de son intervention, le Ministre Joseph a mis en lumière l'approche intégrée d'Haïti, fondée sur le lien entre une production agricole accrue, une alimentation plus saine, la préservation des écosystèmes fragiles et

l'amélioration des conditions de vie, tant en milieu rural qu'urbain.

Il a ensuite présenté un éventail d'innovations déjà mises en œuvre à l'échelle nationale, qu'elles soient technologiques, organisationnelles, politiques, institutionnelles, sociales ou financières. Ces initiatives traduisent la volonté d'Haïti de moderniser ses pratiques agricoles tout en renforçant la résilience des communautés.

En conclusion, le Ministre a formulé une série de recommandations concrètes à l'intention de la FAO, appelant à un renforcement de son rôle de leadership mondial dans la transformation des systèmes alimentaires. Ces recommandations incluent notamment :

- Le soutien à la mise en place ou au renforcement d'instances nationales de coordination multisectorielle dédiées à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN), disposant d'un mandat clair et de capacités techniques accrues ;
- L'appui au développement de modèles agroalimentaires territoriaux adaptés aux zones fragiles, intégrant l'agroécologie, la gestion durable des ressources et la planification locale, en vue de renforcer la résilience des communautés rurales face aux chocs climatiques, économiques et sécuritaires ;
- Le soutien à la structuration de startups et de PME rurales ;
- La création d'un mécanisme de soutien technique et financier de la FAO à destination des jeunes entreprises agroalimentaires en milieu rural, afin de promouvoir la transformation locale, l'innovation, l'emploi des jeunes et des femmes, et ainsi relancer les économies rurales.



APPEL À CANDIDATURE

Le Ministère des Affaires Étrangères informe que l'**Académie Diplomatique Jean Price-Mars (ADJPM)** organise un concours en vue de recruter **trente (30) étudiants dont quinze (15) femmes et quinze (15) hommes**.

Les candidats retenus seront admis au programme de Master II en Diplomatie et Coopération Internationale, en partenariat avec l'Institut National d'Administration, de Gestion et de Hautes Études Internationales (INAGHEI).

Conditions d'Admission

1. Être Détenteur (trice) d'une licence, de préférence en Relations internationales, Droit, Sciences Politiques, Histoire, Sciences Économiques ;
2. Être âgé (e) de moins de trente (30) ans ;
3. Être en bonne santé physique et mentale ;
4. Avoir une bonne expression française écrite et orale. La maîtrise d'une langue étrangère (l'Anglais ou l'Espagnol) serait un atout.

Les inscriptions sont reçues du 1^{er} au 31 août 2025 via le lien suivant :

<https://mae.gouv.ht/bourses-detude/>

Documents à transmettre à l'inscription :

- Acte de naissance ou extrait des Archives ;
- Copie du diplôme de Bacc II ;
- Copie du diplôme de licence ou procès-verbal de soutenance ;
- Relevés de notes des quatre (4) années d'étude ;
- Certificat de bonne vie et mœurs délivré par le Tribunal Civil ;
- Certificat de santé ;
- Une photo d'identité ;
- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation.

Les examens écrits auront lieu le dimanche 7 septembre 2025 à 8h a.m., dans quatre (4) villes différentes : Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Miragoâne.

Pour toutes informations complémentaires, les intéressés peuvent appeler le (+509) 39 95 41 03.

Pour authentification :
communication@diplomatie.ht

-FIN-

#1

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°1

Du 15 au 30 novembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 30 novembre 2024

#2

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°2

Du 1^{er} au 15 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 décembre 2024

#3

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°3

Du 15 au 30 décembre 2024



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 décembre 2024

#4

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°4

Du 1^{er} au 15 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 janvier 2025

#5

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°5

Du 16 au 31 janvier 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 janvier 2025

#6

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°6

Du 1^{er} au 15 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 février 2025

#7

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°7

Du 16 au 28 février 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 28 février 2025

#8

HAÏTI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°8

Du 1^{er} au 15 Mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 mars 2025

#9

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES
Bimensuel Vol. 2, N°9

Du 16 au 31 Mars 2025



S.A. Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haïti
Tel: 2013-1197 / 2013-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

Courrier Diplomatique du 16 au 31 mars 2025

#10



Edition Spéciale

#11

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 avril 2025

#12



Courrier Diplomatique du 16 au 30 avril 2025

#13

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 mai 2025

#14



Courrier Diplomatique du 16 au 31 mai 2025

#15

Courrier Diplomatique du 1^{er} au 15 juin 2025

COORDONNÉES DES AMBASSADES D'HAÏTI À L'ÉTRANGER



Argentine (Ambassade d'Haïti)

Avenida. Figueroa Alcorta Pte. 3297 Buenos Aires,
C1425 CKL, C1425AAM
Téléphone: (5411) 48 07 02 11, 48 02 59 79 / 48 05
55 99 (L.D.)
Fax: (5411) 48 02 39 84
Email: amb.argentine@diplomatie.ht



Allemagne (Ambassade d'Haïti)

Adresse: Uhlandstrasse 14, 10623 Berlin
Téléphone: (0049)308-855-4134 / 308-862-4279 /
308-862-4278
Fax: (0049)308-855-4135
Email: amb.allemagne@diplomatie.ht



Bahamas (Ambassade d'Haïti)

Shirley Street and Sears Road P.O. Box N-3036
Nassau, Bahamas
Téléphone: (242) 326-0325 / 356-5598 /
Fax: (242) 326-3288 / 331-0073
Email: amb.bahamas@diplomatie.ht



Belgique (Ambassade d'Haïti)

139 Chaussée de Charleroi B-1060 Bruxelles,
Belgique
Téléphone: (322)649-6247 / 649-7381 /533-
1144 (L.D.)
Fax: (322)322-640-6080
Email: amb.belgique@diplomatie.ht



Brésil (Ambassade d'Haïti)

SHIS QI 15 – CHÁCARA 27 – LAGO SUL –
BRASILIA – DF – BRASIL – CEP: 71600-750
Téléphone: (+5561) 32486860 / (+5561)
3248-1337
Site Web: <http://ambassadehaitibresil.org/>
E-mail: amb.bresil@diplomatie.ht



Canada (Ambassade d'Haïti)

85, Rue Albert , bureau 1110 Ottawa,
Ontario, k1P 6A+4, K1P5G2
Téléphone: (613)238-1628/ 238-1629 /
(613)693-1051
Fax: (613)238-2986
Site Web: <http://ambassade-haiti.ca/>
Email: amb.canada@diplomatie.ht



Chili (Ambassade d'Haïti)

General del Canto 324, Providencia. Santiago,
CP7500579
Téléphone: (56) 2 22 31 33 64 / (56) 2 22 31 17 76
Site Web: <http://www.embajadahaiti.cl/>
Email: amb.chili@diplomatie.ht



Cuba (Ambassade d'Haïti)

No. 4402 Calle 7ma. esquina 44 Havana, Cuba
Téléphone: (537) 204-5421 / 204-5422
Fax: (537) 204-5423
E-mail: embhaiti@yahoo.com



Espagne (Ambassade d'Haïti)

Paseo de la Castellana 15, 3 B 28046, Madrid
Téléphone: (0034)91-575-2624
Fax: (0034)91-431-4600
Email: amb.espagne@diplomatie.ht



Etats-Unis d'Amérique (Ambassade d'Haïti)

2311 Massachusetts Avenue NW
Washington D.C. 20008
Téléphone: (202)332-4090 / (240)426-1301
Fax: (202)745-7215 / 470-3359
Site Web: <https://www.haiti.org/>
E-mail: amb.washington@diplomatie.ht





France (Ambassade d'Haïti)

10, Rue Théodule Ribot, 75017 Paris, France
 Téléphone: (331) 4763-4778 / (336) 1864-3999
 Fax: (331) 4227-0205
 Site Web: <http://www.ambassadehaitifrance.org/>
 Email: amb.france@diplomatie.ht



Italie (Ambassade d'Haïti)

Via di Villa Patrizi, 700161 Roma, Italia
 Téléphone: (39) 06 44 25 41 06 / (39) 06 44 25 41 07
 Fax: (39) 06 44 25 42 08
 E-mail: amb.italie@diplomatie.ht



Equateur (Ambassade d'Haïti)

alle Francisco, Robles E 8-62 entre avenida 6 de diciembre y Leonodas Plaza Quito E
 Téléphone: 005932547565
 Fax: 005932234152
 Email: amb.equateur@diplomatie.ht



Japon (Ambassade d'Haïti)

8 Kowa Building # 906, 4-12-24 Nishi Azabu, Minat-Ku Tokio 106, Japon
 Téléphone: (003) 3486 7096 / 3486-7169 / 305 728 4761
 Fax: (003) 34 86 7070
 Site Web: www.ahaitijapon.org
 Email: amb.japon@diplomatie.ht



Mexique (Ambassade d'Haïti)

Presidencia Don Martín No. 53 (Irrigación), Delegación Miguel Hidalgo 11500 México, D. F.
 Téléphone: (5255) 55 80 24 87 / 55 57 20 65 / 55 80 22 59
 Fax: (5255) 53 95 16 54
 Email: amb.mexique@diplomatie.ht



République Dominicaine (Ambassade d'Haïti)

33, Calle Juan Sánchez Ramérez Santo Domingo, Rép. Dominicaine
 Téléphone: (809) 686-4148 / 686-7115
 Fax: (809) 686-6096 / 6865137
 Site Web: [Ambassade d'Haïti en République Dominicaine \(ambassadehaiti.org\)](http://Ambassade d'Haïti en République Dominicaine (ambassadehaiti.org))
 Email: amb.saintdomingue@diplomatie.ht



Republique de Chine Taiwan (Ambassade d'Haïti)

8 Floor, No 9-1, Lane 62, Tien Mu West road, 111 Taipei, Taiwan Roc
 Téléphone: (866) 2876-6718
 Fax: (866) 2876-6719
 Email: amb.taiwan@diplomatie.ht



Venezuela (Ambassade d'Haïti)

QTA San Rafael, Octava transversal, entre cuarta avenida y tercera bis, URB
 Téléphone: (0058) 212 262 1194
 Fax: (0058) 212 261 9068
 Email: amb.venezuela@diplomatie.ht



Vietnam (Ambassade d'Haïti)

D5A-16 Vuon Dao, 679 Lac Long Quan, Phu Thuong Ward, Tay Ho Hanoi, Vietnam
 Téléphone: 02473045599
 Site Web: <http://www.vietnamhaitiembassy.org>
 E-mail: amb.vietnam@diplomatie.ht



Royaume-uni (Ambassade d'Haïti)

21 Bloomsbury Way, London, WC1A2TH
 Téléphone: 02037711427
 Site Web: <http://haitianembassy.org.uk/>
 Twitter: <https://twitter.com/embassyhaitiuk>
 E-mail: amb.royaumeuni@diplomatie.ht



Afrique du sud (Ambassade d'Haïti)

826-830 Gouvernement Ave. East Wod Pretoria
Téléphone: (0027)123-420-192 / (+27) 124-320-980
Fax: (0027)123-420-194
E-mail: amb.afriquedusud@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

Bldg 10, Saha 31, Zone 66
Doha, Qatar
Téléphone(s): +974 4404-3431 / +974 3133-2215
Fax : +974 4490-1742
Email: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht



Colombie (Ambassade d'Haïti)

Carrera 10 No. 97 A-13 Edificio Bogota Trade
Center P.H Torre B Oficina 207 Bogota D.C.
Téléphone: (571) 520 2531 / (571) 520 3716 / 0881
/ 7729 (571) 61 3185
E-mail: amb.colombie@diplomatie.ht



Maroc (Ambassade d'Haïti)

E-mail: ambhaiti.maroc@diplomatie.ht



Panama (Ambassade d'Haïti)

Area Bancaria Calle Manuel Maria ICAZA, Edificio
de Lesseps, Piso, Panama
Téléphone: (507) 269 3443
Fax: (507) 223 1767
E-mail: amb.panama@diplomatie.ht



SAINT SIÈGE / VATICAN (Ambassade d'Haïti près le Saint Siège)

5/ B Via di Villa Patrizi 00161 Roma RM, Italia
Téléphone: (39) 06 44-24-2746 / 06 44-24-2749
Fax: (39)06 44-23-6637
E-mail: saintsiege@diplomatie.ht



Qatar (Ambassade d'Haïti)

P.O. Box: 10812 – Doha, Qatar Embassy of the
Republic of Haiti
Téléphone: +974 3133 2215
+974 7731 2852
E-mail: ambhaiti.qatar@diplomatie.ht

Délégation Permanente

DPH / UNESCO (Délégation permanente
d'Haïti auprès de l'UNESCO) / OIF

Maison de l'UNESCO bureaux B6.27 /28 /29
1, rue Miollis Paris Cedex 15 75732
Téléphone: 01 45 68 25 19
Fax: 01 45 68 25 17
Site Web: <https://ayitiunesco.org>
E-mail: dph.unesco@diplomatie.ht

Bureau de Développement Commercial

BEIJING/ BUREAU COMMERCIAL (Bureau de
Développement Commercial d'Haïti à Beijing)

Jing Run Gaden Villas – D 16 18 Xiaoyun
Road, 100123 Beijing China PRC
Téléphone: (8610) 6460-8307
Fax: (8610) 6463-7141
E-mail: bc.pekin@diplomatie.ht



Missions Permanentes

MPH / OEA / DISTRICT OF COLUMBIA (Mission permanente d'Haïti à l'OEA)

2311 Massachusetts Ave, N.W. Washington, D.C. 20008

Téléphone: (202) 469-2911 / 332-4092

Fax: (202) 745-7215 / (202) 578-8742

Site Web: <http://www.missionhaiti-oea.org/>

Email: mphoea.doc@diplomatie.ht

MPH / ONU / NEW YORK (Mission permanente d'Haïti à New York)

815 Second Ave, 6th floor, New York, NY, United States, New York

Téléphone: (212) 370-4840

Fax: (212) 661-8698

Email: mphonu.newyork@diplomatie.ht

Site Web: mphonu.ht

MPH / ONU / GENEVE (Mission permanente d'Haïti à ONU Genève)

Rue de Monthoux 64 1201 Genève, Suisse

Téléphone: (4122) 732 76 28 / 738 3474

Fax: (4122) 732 5536

Email: mphonu.geneve@diplomatie.ht

MPH / OMC / GENEVE (Mission permanente d'Haïti à OMC Genève)

Rue de Berne # 9 1201, Geneve, Suisse

Téléphone: (4179) 374-9883 / (212) 370-4840

Fax: (4122) 715-4993 / 715-4998

Site Web: <http://haitigeneve.org/>

E-mail: mphomc.geneve@diplomatie.ht



Numéro d'urgence

Ambassade d'Haïti aux États-Unis d'Amérique et Postes Consulaires

Les compatriotes en difficulté peuvent contacter l'Ambassade au 240-641-0359. Ce numéro est disponible pour toute situation nécessitant une assistance immédiate dans le cadre des questions migratoires.

Consulat général à Boston : (617) 375-9217; (617) 375-9324

Consulat général à Chicago : (872) 360-2753; (872) 360-2774; (872) 305-1545

Consulat général à Miami : (305) 897-0891; (305) 897-0892

Consulat général à New York : (347) 862-9192

Consulat général à Orlando : (407) 987-0540; (407) 987-8789

Consulat général à Atlanta : (404) 438-2738; (707) 983-8940

5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht